

CONGO

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3399 - JEUDI 3 JANVIER 2019



DENIS SASSOU N'GUESSO DEVANT LE PARLEMENT:

# Face aux délits économiques, seule prévaudra la loi

L'un des temps forts du message sur l'état de la nation, délivré le 29 décembre, au Palais des congrès, par le président de la République, devant l'Assemblée nationale et le Sénat, a été cette interpellation relative à la gouvernance publique. Rappelant qu'à l'occasion d'une précédente adresse solennelle il avait insisté sur la lutte

contre les antivaleurs, le chef de l'Etat a précisé cette fois que « face aux délits économiques, quels qu'ils soient, il n'y aura ni menus fretins ni gros poissons » et que « seule prévaudra la loi ». Denis Sassou N'Gusso se veut cependant rassurant devant l'impatience du peuple qui veut voir les têtes tomber : « Aucune ac-

célération hasardeuse des procédures ne peut être de mise là où la dignité, l'honneur et la liberté individuels sont susceptibles de s'écrouler ». Mais comme il l'a répété lui-même, le président de la République dit comprendre « l'inquiétude du peuple devant l'exigence de transparence et d'objectivité ».

Pages 11-12

## Le dossier de la rédaction

En 2018, tous les secteurs de la vie nationale ont connu des évolutions parfois contrariées par la conjoncture économique difficile du pays. Dans ce dossier de fin d'année, *Les Dépêches de Brazzaville* reviennent sur cette actualité, qui sans doute, impactera 2019.

### ☐ Politique

#### DÉPARTEMENT DU POOL

Les retombées de l'accord de paix de Kinkala

Page 2

### ☐ Economie

#### CONGO-FMI

La longue marche vers l'accord

Page 4

### ☐ International

#### DIPLOMATIE

Le Congo demeure un pays fréquentable

Page 8

### Éditorial

Bonne année !

Page 2

### ☐ Société

#### GRÈVES ET MANIFESTATIONS

Le front social agité en 2018

Page 7

#### CHU

Renforcer la gestion et améliorer le fonctionnement

Page 20

### ☐ Culture

#### LITTÉRATURE

Une moisson abondante en 2018

Page 14

### ☐ Sport

#### CAN 2019

La qualification des Diables rouges, premier défi de l'année

Page 17

## ÉDITORIAL

## Bonne année !

Oui, nous souhaitons une bonne, très bonne année 2019 à vous tous et à vous toutes qui lisez chaque jour ce quotidien dans sa version imprimée comme dans sa version numérique. Que vous viviez au Congo ou ailleurs en Afrique et sur les quatre autres continents que compte la planète Terre, vous suivez avec attention ce qui se passe dans notre pays. Et, bien sûr, vous nous faites confiance dans la narration des événements qui se déroulent au cœur de cette partie de l'Afrique comme en témoigne l'audience croissante que traduisent les sondages d'opinion réalisés de façon régulière sur le Web.

2018, vous le savez certainement, ne fut pas une année facile pour l'Agence d'information d'Afrique centrale qui édite *Les Dépêches de Brazzaville* et *Le Courrier de Kinshasa*, en raison des difficultés de toute nature provoquées par la crise économique et financière qui frappe cette partie du monde depuis des mois. Mais à aucun moment nous n'avons baissé les bras, réduit la pagination de nos journaux, limité leur tirage quotidien, suspendu la quête de l'information qui permet de rendre compte jour après jour de l'actualité dans tous les domaines. Forts des soutiens qui nous ont permis ces vingt dernières années de devenir l'un des médias les plus lus de l'immense Bassin du Congo, nous avons poursuivi malgré tout notre marche en avant.

Et bien entendu nous la poursuivrons tout au long des douze mois, des cinquante-deux semaines à venir. En centrant notre développement sur trois grands axes : d'abord la couverture de l'actualité dans chacun des dix départements que compte le Congo ; ensuite le lancement d'un quotidien numérique - *Les Dépêches du Bassin du Congo* - qui rendra compte des événements se déroulant dans les différents pays de l'Afrique centrale et de la Région des Grands Lacs ; enfin le développement de notre Web Télé qui a fait ses premiers pas en 2018 et qui s'avère d'ores et déjà un média incontournable de cette partie du monde.

Vous qui nous lisez chaque matin et qui nous faites confiance, sachez donc que nous mettrons tout en oeuvre, demain plus encore qu'hier, pour répondre à vos attentes concernant l'information dans tous les domaines. Bonne et heureuse année 2019 !

Les Dépêches de Brazzaville

## PAIX ET SÉCURITÉ DANS LE POOL

## Les retombées de l'accord du 23 décembre 2017

Signé il y a une année, le 23 décembre 2017 à Kinkala, chef-lieu du département du Pool, l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités a accouché des résultats positifs.

La Commission ad hoc mixte paritaire (Camp), mise en place à l'issue de l'accord de Kinkala et présidée par le directeur de cabinet du ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, Séraphin Ondélé, se dit satisfaite de l'exécution des dispositions de cet engagement commun. Premier acte marquant, la sortie, le 21 août 2018, de l'ex-rebelle Frédéric Bintsamou, alias pasteur Ntoumi, au village Miheté, dans le district de Vindza, après deux ans de réclusion volontaire. Il avait déclaré, ce jour-là, qu'il était disposé à accompagner le gouvernement dans la lancinante et laborieuse opération de restauration de la paix et de la sécurité dans le Pool.

Cependant, Ntoumi n'avait pas manqué de présenter au président de la Camp quelques doléances, notamment son lieu de résidence, étant donné que tous ses appartements ont été détruits du fait de la guerre. « *Je n'ai pas de maison. Mes domaines ont été détruits. J'ai des enfants qui vont à l'école et qui ont besoin de vivre dans les conditions décentes. Je sollicite que l'Etat reconstruise mes habitations* », indiquait-il.

C'est peut-être pour cette raison et pour tant d'autres que l'ancien rebelle n'a pas encore choisi sa ville de résidence. Il y a trois semaines, le président de la Camp évoquait, au cours d'une interview dans la presse nationale, que le pasteur Ntoumi devrait avoir, dans les tout prochains jours, une rencontre avec le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou, pour échanger, entre autres, sur la question du choix de sa ville de résidence et de bien d'autres sujets.

Le deuxième acte de ce processus de pacification du Pool a été l'opération de ramassage des armes auprès des ex-combattants et de la population. Après plusieurs reports pour des raisons logistiques et autres, elle a été finalement amorcée. A l'issue de celle-ci, près de huit mille sept armes de tout calibre, explosifs et munitions, ont

été collectés.

Depuis, la quiétude est revenue dans toutes les localités du Pool. Des éléments de la force publique stationnés dans des points stratégiques ont été retirés, ainsi que des barrières de sécurité placées sur les voies publiques. Le trafic ferroviaire a repris, le 28 novembre, entre Pointe-Noire et Brazzaville, après deux ans d'interruption ; au grand bonheur de la population tant le Chemin de fer Congo-Océan est l'épine dorsale de l'économie congolaise.

## Le DDR, un facteur de pacification

Dans le même cadre des retombées positives de cet accord, le gouvernement, en partenariat avec les agences du système des Nations unies, a lancé, le 8 septembre, le processus de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) des ex-combattants et de la population. C'est l'une des étapes importantes du processus de restauration de la paix et de la sécurité après les conflits armés dans tous les pays. Le DDR est financé par le Fonds de consolidation de la paix à plus de huit milliards FCFA. « *Afin d'atteindre les résultats escomptés du projet que nous venons de lancer, dans un environnement socio-sécuritaire encore fragile, il est important que chacun de nous y mette du sien. Les activités de réalisation vont demander une très forte sensibilisation et mobilisation de tous les acteurs-clés engagés dans le processus, à travers une dynamique de sécurisation communautaire impulsée par le gouvernement en étroite collaboration avec les partenaires au développement* », déclarait, le 8 septembre dernier, le représentant résident du Programme des Nations unies (Pnud) au Congo, Anthony Ohemeng-Boamah, lors de la cérémonie du lancement du DDR.

En effet, trois mois après le démarrage des activités du DDR, est intervenue, le 18 décembre, l'opération de mise en place des plates-formes des dialogues intracommu-

nautaires devant conduire, à terme, à l'installation des comités locaux de dialogue dans les treize districts que compte le département du Pool. Cet acte et tant d'autres participent de la consolidation du processus de restauration de la paix et de la sécurité dans cette partie du pays.

Il importe de noter que les comités locaux de dialogue, comme l'avait indiqué la représentante adjointe du Pnud au Congo, Emma Ngouan-Ahoh, seront des organes d'éveil pour éviter que le Pool ne retombe dans les errements du passé. A noter que si la paix est perturbée dans cette partie du pays, le gouvernement et les partenaires au développement auront désormais un cadre formel de dialogue avec les acteurs concernés pour une solution négociée et pacifique.

C'est le travail auquel s'attellent actuellement le gouvernement et ses partenaires. A la cérémonie d'installation de ces plates-formes de dialogue intracommunautaire, le Haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants, Euloge Landry Kolelas, définissant leur philosophie, déclarait : « *Ces structures ont pour mission essentielle de contribuer à détendre l'atmosphère sociale au sein de la population et à créer les prédispositions psychologiques et morales d'acceptation et d'implication de toutes les parties prenantes au DDR* ». Et d'ajouter : « *Les plates-formes de dialogue intracommunautaire sont apolitiques et ne sont affiliées à aucun syndicat ni à aucune religion* ». L'atmosphère tendue constatée dans le Pool ainsi que la reprise progressive des activités économiques sont des véritables motifs d'espoir pour les Congolais, en général, et la populations du département, en particulier. Ainsi, il est souhaitable d'exorciser les mauvais démons afin que l'ombre de leurs silhouettes noires n'obstrue pas la lumière qui se répand progressivement sur les treize districts que compte cette entité administrative.

Roger Ngombé

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : [www.brazzaville-adiac.com](http://www.brazzaville-adiac.com)

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia  
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya  
ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa

Gombé/Kinshasa - RDC -  
Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama  
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto  
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngonu

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo

## IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : [imp-bc@adiac-congo.com](mailto:imp-bc@adiac-congo.com)

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
[www.lesdepêchesdebrazzaville.com](http://www.lesdepêchesdebrazzaville.com)  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /  
Tél.: 06 700 09 00 /  
Email : [regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr)  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## RÉVEILLON D'ARMES 2018

## Le chef de l'Etat insiste sur la discipline et la rigueur au sein de la force publique

Le président de la République, chef suprême des armées, Denis Sassou N'Guesso, a appelé le 31 décembre, à l'occasion de la traditionnelle cérémonie de réveillon d'armes, la force publique à plus de discipline et de rigueur dans la gestion des matériels, des effectifs et des carrières des agents à tous les niveaux.

« La gestion des carrières rigoureusement menée devant déboucher naturellement sur les avancements au mérite. Gestion rigoureuse des matériels, des finances, des personnels et des carrières. Vous devez faire beaucoup avec peu. Il faut réussir l'accomplissement des missions comme vous venez de le démontrer dans les opérations dans le département du Pool », a exhorté le chef suprême des armées.

S'agissant de la situation qui a prévalu dans le département du Pool, le président de la République a rendu hommage aux éléments de la force publique tombés au champ d'honneur. Il a, par ailleurs, rappelé que ces opérations se sont déroulées dans un contexte économique et financier très difficile. C'est ainsi que Denis Sassou N'Guesso s'est félicité de l'engagement, du dévouement et du sens de devoir et de la relation que la force publique a établie avec la population. Car, a-t-il dit, l'armée, la gendarmerie et la police ont pu surmonter les difficultés en assumant avec honneur et dignité leurs missions.

« 2018 aura été une année très difficile à tous les niveaux. Cela donne, d'ailleurs, plus de relief à l'action qui a été menée par les dirigeants. Effectivement, nous accomplissons tous, à tous les niveaux, nos missions dans un contexte économique et financier difficile. Mais, je voudrais rassurer que le gouvernement mettra tout en œuvre pour que cette passe dif-

ficile soit surmontée et dépassée », a déclaré Denis Sassou N'Guesso, soulignant la nécessité de bien se comporter car les victoires sont possibles.

Paraphrasant le Sage, le chef de l'Etat congolais a évoqué l'importance de faire beaucoup avec peu. Selon lui, pour y arriver, il faut s'organiser. « Tout sera mis en œuvre pour que la mauvaise passe reste seulement dans les souvenirs. Et nous en avons des possibilités. L'union fait la force. C'est dans l'union au sein de la force publique que, justement, nous aurons la force. Il nous restera à poursuivre l'effort de formation et dans les entraînements. Il nous faut toujours, même avec peu, poursuivre l'effort des entraînements », a-t-il insisté, estimant que les difficultés actuelles ne devraient pas totalement freiner les efforts dans l'entraînement et dans la formation à tous les niveaux. Le président de la République a également rassuré la force publique que le gouvernement s'efforcera à tout mettre en œuvre pour que les forces de défense et de sécurité puissent disposer d'un minimum d'équipements qui pourraient leur permettre d'assumer la sécurité de la population et l'intégrité du territoire national. Evoquant l'environnement actuel du Congo, Denis Sassou N'Guesso pense que le pays doit être à mesure de faire face à toutes les situations qui pourraient intervenir.

Parfait Wilfried Douniama

## FORCE PUBLIQUE

## Cinq axes d'engagement pour 2019

En cette année nouvelle, l'action de la force publique déclinée en cinq axes privilégiés, entre autres, la préservation de la paix et la sécurité sur toute l'étendue du territoire national, a indiqué le chef d'état-major général (CEMG) des Forces armées congolaises, Guy Blanchard Okoi, le 31 décembre, à l'occasion du réveillon d'armes que présidait le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso.



Le CEMG prononçant son discours de circonstance lors du réveillon d'armes (Adiac)

La reconstitution des réserves opérationnelles et la révision des matériels majeurs sont le premier axe de l'action de la force publique en 2019. Il s'agira, par ailleurs, de l'amélioration des conditions de vie et de travail à travers la bascule vers les nouvelles casernes avec pour corollaire la préservation du domaine militaire. Le centre autonome de décompte de soldes sera opérationnel. « Ce centre est un outil d'aide à la gestion des effectifs », a précisé le CEMG.

Aussi, le déploiement et la répartition harmonieuse des compétences territoriales au sein des composantes de la force publique est envisagé dans le but de maintenir à un niveau élevé l'offre de sécurité. Il est également prévu, en 2019, la finalisation du processus de formalisation de la coopération opérationnelle interministérielle de l'action de l'Etat en mer.

La relance du sport militaire participe de cet agenda dans le but de déceler les talents car le Congo représentera l'Afrique au basket-ball lors des prochains Jeux mondiaux militaires en Chine.

2018  
Selon le général de division, Guy Blanchard Okoi, la force publique a rempli son contrat opérationnel avec professionnalisme en 2018 tant au plan national qu'international. Au plan interne, elle a garanti l'intégrité du territoire, la libre circulation des personnes et des biens. A cela s'ajoute l'accompagnement du processus de paix dans le département du Pool, à travers notamment la sécurisation de toutes les phases de mise en œuvre des accords de cessez-le-feu et de cessation des hostilités.

Ce qui a conduit au retour des personnes déplacées et au redémarrage des activités administra-

tives, économiques et sociales.

Au-delà des frontières nationales, le Congo a brillamment joué sa partition sur des questions de paix et de sécurité. Le CEMG a cité, parmi tant d'autres exemples, l'exercice très engagé du mandat du Congo à la tête de la Conférence internationale sur la Région des Grands Lacs. Par ailleurs, « L'unité de police constituée congolaise de la Minusca, engagée en République centrafricaine, continue de remplir sa mission à la satisfaction des autorités onusiennes », a indiqué le général Guy Blanchard Okoi.

Le CEMG a également exprimé le souhait de voir aboutir le processus judiciaire au sujet des allégations à l'encontre des soldats pour que s'ouvre un nouvel horizon dans la coopération avec les Nations unies dans la délicate entreprise de maintien de la paix.

Rominique Makaya

## LE FAIT DU JOUR

## Une année difficile a filé

Qu'en sera-t-il de celle qui a entamé son cours des douze mois à venir depuis seulement soixante-douze heures ? 2019 sera-t-elle l'année de la reprise économique et de l'apurement de tous les contentieux sociaux dont la démonstration la plus expressive, chez nous, a été cette petite avalanche de sit-in plus ou moins timides mais non moins assumés observés dans quelques places de Brazzaville ?

Sur la liste des manifestants plutôt pacifiques, les ex-travailleurs de ce qu'on doit aussi appeler l'ex-ONPT et ex-Sotelco ont été les plus bruyants. Chacune de leur sortie était, en effet, accompagnée d'un concert de casseroles digne de concurrencer certains orchestres bien connus. A chaque fois aus-

si, ils étaient postés bien qu'en arrière-plan, place de la Grande poste en plein centre de la capitale congolaise. Là où ils ont roulé leur bosse des années durant.

Puis, vers la fin de l'année, les expropriés non-indemnisés de Kintélé se sont montrés à la Primature, à Mpila. Peut-être voulaient-ils mieux se faire entendre qu'ils avaient eu vent de ce que l'année qui commence incarnerait tous les espoirs de reprise économique. Sans jeter la pierre à autrui, ils ont déroulé une grande banderole sur laquelle on pouvait lire « Rassemblement des expropriés non-indemnisés de Kintélé ». Selon toute vraisemblance, une oreille attentive leur a été tendue, qui les a mis en confiance pour 2019. A savoir que leur situation sera examinée par le gouvernement.

Il est important d'observer que ces manifestations pacifiques ont eu le mérite d'alerter les autorités sur la nature des problèmes auxquels plusieurs couches de la société congolaise sont confrontées. C'est pour garder la tête hors de l'eau, dans ces moments de crise aggravée, que le gouvernement a assuré, pour toute l'année 2018, comme pour les précédentes depuis 2014 quand le marasme a commencé, le paiement régulier des salaires des fonctionnaires.

Le gouvernement s'est employé, autant que faire se peut, de dialoguer avec les établissements à budget de transfert (CHU, Université Marien-Ngouabi, etc.). Ce qui a ramené les personnels de ces prestigieuses institutions au travail après des grèves paralysantes. La bataille

qui reste à gagner pour eux et aussi pour le gouvernement, est de les aligner dans le fichier de paie de tous les agents de l'Etat.

Sur cette dernière préoccupation, il se pourrait que les mesures prises par le gouvernement, en relation avec la meilleure gouvernance des régies financières, soient de nature à procurer à la caisse du Trésor public plus de moyens. Mieux gérés, ils seront un gage du rééquilibrage des finances de l'Etat. Cela permettra sans doute de surmonter les difficultés vécues en 2018. Il ne faut pas se voiler la face : l'année qui s'achève a été une année difficile. Que celle qui commence couronne nos bonnes prières.

Gankama N'Siah

## CONGO-FMI

# La longue marche vers l'accord

Alors que certains pays de la sous-région d'Afrique centrale sont parvenus à des accords avec le Fonds monétaire international (FMI), le Congo met le cap sur 2019 pour espérer un partenariat et bénéficier d'une aide financière de cette institution de Bretton Woods avec laquelle il est en négociations depuis deux ans.

Si le FMI a noté, après différentes missions, des « progrès considérables » en matière de réformes et l'embellie occasionnée par la hausse des cours du pétrole, la conclusion d'un programme avec le Congo reste cependant dépendante, entre autres, de quelques mesures parmi lesquelles la soutenabilité de la dette nationale auprès des créanciers. « Des progrès considérables ont été accomplis dans la mise en œuvre du programme de réformes structurelles, y compris la publication d'une étude diagnostique sur la gouvernance, l'introduction d'une obligation juridique exigeant la publication des états financiers audités annuels de la SNPC et la publication en ligne des accords de partage de production dans le secteur pétrolier », relevaient les services du FMI, au terme de leur mission, le 14 novembre dernier à Brazzaville.

Seulement, relativisait le chef de la délégation, Alex Segura-Ubiergo, des efforts supplémentaires pourraient améliorer les projets de lois sur la Haute autorité de lutte contre la corruption et sur le régime de déclaration du patrimoine, ainsi qu'accroître la transparence de la gestion et de la comptabilisation des recettes pétrolières. « L'équipe du FMI poursuivra les discussions avec les autorités sur les étapes nécessaires pour que la demande de la République



Une vue de la séance de travail entre la mission du FMI et le gouvernement/Adiac

du Congo pour un arrangement financier pour trois ans puisse être examinée par le conseil d'administration », déclarait-il, lors de la dernière mission à Brazzaville.

Selon les services du FMI, les étapes suivantes consistaient à réviser le projet de loi de finances 2019 (chose faite) ; mettre en œuvre des réformes visant à améliorer la transparence dans les établissements publics pour accroître leur efficacité, ainsi que l'obtention des assurances de financement explicites des créanciers officiels ex-

térieurs, y compris un allègement de la dette, nécessaire pour rétablir la soutenabilité.

De leur côté, préoccupées par les observations faites, les autorités congolaises, se montrant optimistes, poursuivent la voie tracée par le gouvernement afin d'être en phase avec les propositions formulées. « Nous sommes sur la bonne voie puisque le pays a réuni toutes les conditionnalités pour être éligible. Nous restons donc suspendus à la décision du FMI qui donnera prochainement son avis », avait indiqué, en substance,

le ministre des Finances et du budget, Calixte Nganongo, lors de la séance des questions orales avec débat au gouvernement à l'Assemblée nationale, le 14 décembre.

## Accélérer le processus de soutenabilité de la dette

Telle est l'une des tâches auxquelles doit s'atteler en urgence le gouvernement en vue d'un probable accord avec le FMI pour qui les avancées du Congo semblent « positives » pour la conclusion d'un programme devant relancer l'économie du pays. Le gouvernement

a déjà engagé les échanges avec ses créanciers, notamment la Chine et les traders, en vue d'un rééchelonnement de sa dette publique estimée, en 2017, à 5329 milliards FCFA.

Dans cette optique, la partie chinoise qui détient à elle seule près de 35% de la dette extérieure du Congo a entamé, depuis le 5 novembre, des négociations visant à rendre soutenable la dette congolaise envers elle. Il s'agit, pour les deux parties, de s'asseoir autour d'une même table afin de traiter les questions liées à cette dette. « La Chine propose de commencer les négociations avec la partie congolaise sur la dette. Le ministre des Finances et moi-même sommes convenus de nous retrouver pour régler le problème », faisait savoir Ma Fulin, ambassadeur de Chine au Congo, ajoutant : « C'est un problème qui a beaucoup gêné non seulement le développement du Congo mais également la coopération entre les deux pays. D'où la nécessité d'en finir dans un meilleur délai ».

Avec les traders, ces « géants » du business pétrolier, le processus étant également enclenché, Brazzaville devrait, par ailleurs, accélérer les négociations pour obtenir auprès de ces derniers un modus vivendi susceptible de rééchelonner sa dette.

Guy-Gervais Kitina

## CFCO

# La reprise qui fonde les espoirs

Interrompu en 2016 du fait du conflit dans le département du Pool, le trafic ferroviaire a repris le 28 novembre dernier entre Pointe-Noire et Brazzaville. Un train, parti de la ville océane, avec des produits pétroliers, a rallié la capitale congolaise, au grand bonheur de la population des localités situées le long de la voie ferrée.

La reprise du trafic ferroviaire augure de bonnes perspectives pour l'économie nationale. Elle a coïncidé avec la célébration du soixantième anniversaire de la proclamation de la République du Congo.

La rupture de ce trafic a occasionné un grand manque à gagner au Chemin de fer Congo-Océan

glomérations du pays a été saluée par plus d'un observateur. Car elle symbolise le retour du climat de paix, de sécurité et de stabilité dans le Pool. « C'est une grande joie. Il a fallu attendre deux ans pour que le train circule à nouveau entre Brazzaville et Pointe-Noire. C'est pour moi le senti-

« C'est une grande joie. Il a fallu attendre deux ans pour que le train circule à nouveau entre Brazzaville et Pointe-Noire. C'est pour moi le sentiment d'un devoir accompli »



Arrivée du premier train à la gare ferroviaire de Brazzaville/Adiac

(CFCO) qui s'est vu incapable de régler certaines de ses charges régaliennes, notamment le paiement de façon régulière des salaires du personnel et des cotisations sociales.

Cette situation a également causé des dysfonctionnements du système d'approvisionnement en produits pétroliers de la capitale où l'on a observé des pénuries récurrentes de carburant.

La relance de la circulation des trains entre les deux grandes ag-

glomérations du pays a été saluée par plus d'un observateur. Car elle symbolise le retour du climat de paix, de sécurité et de stabilité dans le Pool. « C'est une grande joie. Il a fallu attendre deux ans pour que le train circule à nouveau entre Brazzaville et Pointe-Noire. C'est pour moi le senti-

ment d'un devoir accompli », déclarait le ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, Fidèle Dimou, lors de l'arrivée du premier train à la gare de Brazzaville. « Le CFCCO est réellement l'épine dorsale de notre économie. Nous l'avons constaté pendant ces deux ans d'arrêt du trafic. La population riveraine ne pouvait plus écouler les produits. Mais avec la reprise du trafic, les choses vont redémarrer sur un bon pied »,

renchérissait-il. Le CFCCO assure le désenclavement de certaines localités des départements du Pool, de la Bouenza, du Niari et du Kouilou. Il représente, pour la population riveraine, la voie par excellence d'évacuation des produits agricoles. Cette voie ferrée a l'avantage de relier le port maritime de Pointe-Noire et le débarcadère fluvial de Brazzaville. Elle est utile aussi bien pour les exportations

que pour les importations des produits de consommation.

Les causes de la rupture du trafic Les actes de sabotage ont été perpétrés sur certaines installations ferroviaires dans le Pool, lors des violences armées post-électorales. C'est notamment le cas des ponts situés entre les gares de Loulombo et Kinkembo qui ont été endommagés, empêchant ainsi aux locomotives de circuler entre Pointe-Noire et Brazzaville. Les travaux

de réhabilitation des ouvrages détruits ont été estimés à environ deux milliards FCFA. Construit à l'époque coloniale -entre 1921 et 1934-, le CFCCO appartenait à l'Agence transcongolaise de communication (ATC) qui gérait également les ports de Brazzaville et de Pointe-Noire. C'est à l'issue de la dissolution, en l'an 2000, de l'ATC, que ces structures ont été érigées en trois entités distinctes.

Christian Brice Elion

## RÉFORMES FINANCIÈRES

## Poursuite de la bancarisation des recettes fiscalo-douanières

Trois nouveaux Guichets uniques de dédouanement (GUD) seront installés, dès ce mois de janvier, dans le département de la Likouala. La politique de modernisation des régies financières, initiée par la tutelle, concerne également la gestion de la solde, des recettes pétrolières, du système comptable national ainsi que du modèle de prévision macroéconomique.

Le processus de sécurisation des recettes fiscalo-douanières s'est accéléré au premier trimestre 2018, avec l'inauguration successive des bureaux à Pokola et Ngombé, dans le département de la Sangha, puis de deux autres à Sibiti, le chef-lieu du département de la Lékoumou, et à Nkayi, dans le département de la Bouenza. Les localités d'Impfondo, Bétou et Mokabi, dans l'extrême nord du pays, devraient être les prochaines étapes avant la Cuvette, la Cuvette ouest et les Plateaux.

Logés dans les agences de la Banque postale du Congo, les GUD sont censés dématérialiser les documents fiscalo-douaniers et mettre fin aux tracasseries administratives que vivent les opérateurs économiques. Cette initiative publique, lancée depuis deux ans par le ministre des Finances et du budget, Calixte Nganongo, constitue l'une des mesures approuvées par le comité interministériel pour la modernisation de l'action publique.

Pour le gouvernement, l'informatisation de la collecte des recettes de l'Etat permettra de baisser les soupçons qui pèsent sur l'administration douanière. Avec la crise éco-



Le ministre Calixte Nganongo

nomique actuelle due à la baisse du prix du pétrole, l'exécutif compte sur les douanes et les impôts pour renflouer les caisses de l'Etat.

#### Un document de stratégie de réformes 2018-2022

Lors d'une rencontre avec ses

collaborateurs, fin novembre à Brazzaville, Calixte Nganongo a annoncé la mise en place de nouvelles mesures au sein de son département. Celles-ci sont destinées à pallier le déficit en matière de personnel qualifié, l'inadéquation du système d'information

et les conflits de compétences entre certaines administrations sous-tutelle.

La réponse au problème de déficit en ressources humaines, à en

douanes, aux impôts et au Trésor public », a-t-il souligné.

Il espère ainsi préparer ses collaborateurs aux nouvelles exigences du travail et à l'usage du matériel informatisé. Le ministère des Finances veut passer du système comptable manuel à une comptabilité d'exercice « informatisée » qui va permettre aux comptables publics de produire des informations financières de qualité dont l'Etat a besoin pour mieux suivre ses actifs et passifs. Pour cela, le FMI a dépêché récemment un de ses experts pour former les cadres congolais sur le nouvel outil.

En juin 2018, le Congo s'est doté d'un logiciel informatique destiné à sécuriser ses recettes extractives. Le Système de conciliation des recettes extractives permet de centraliser toutes les déclarations des sociétés pétrolières, forestières et minières dans une base de données. Courant le même mois, la tutelle a lancé un autre logiciel de gestion de la paie.

Les progrès réalisés dans la phase technique du Système intégré de gestion de la paie et des pensions ont été présentés aux partenaires de la Banque mondiale. Le dispositif est quasiment prêt, avec l'installation du mode de sécurité du fichier solde, de la couverture fonctionnelle et de son système de contrôle budgétaire.

Fiacre Kombo

croire le ministre, est l'une des mesures souhaitées par les partenaires du Congo, dont le Fonds monétaire international (FMI). « Le tiers de l'effectif de ceux qui exercent sous-tutelle est rompu à la tâche, principalement en

## FORÊT

## Un nouveau cap pour la traçabilité et la conservation des ressources

Le bois constitue l'une des principales sources de revenus du Congo, avec une contribution de 5,6% au produit intérieur brut. Brazzaville a abrité, les 30 et 31 octobre, un forum régional sur l'amélioration de la gouvernance du secteur forestier, dont le défi de la transparence et du développement durable.

La tenue dans la capitale congolaise du onzième forum sur la gouvernance forestière a été l'un des événements majeurs ayant marqué l'année écoulée. Les assises ont pu réunir les délégués des pays du Bassin du Congo, le secteur privé, les organisations de la société civile et les peuples autochtones, y compris les universitaires, les partenaires de l'Union européenne et du Royaume-Uni qui en assuraient la facilitation.

En effet, les participants étaient unanimes sur la nécessité de doter le Bassin du Congo de nouveaux instruments juridiques de lutte contre la déforestation et d'organiser le commerce légal du bois. Considéré comme le deuxième versant hydrographique de la planète après l'Amazonie,



Un site d'abattage d'arbres/DR

avec des milliers d'espèces rares, le Bassin du Congo fait les frais de l'exploitation illicite des ressources forestières.

À l'instar des autres pays de la sous-région, le Congo mesure l'ampleur du phénomène qui affecte le niveau de vie de la population et l'environnement, indiquait la ministre de l'Economie forestière, Rosalie Matondo. « Le Congo a engagé un vaste

programme d'aménagement forestier pour faciliter le développement local. Nous allons faire en sorte que de ces forêts ne soit produit que du bois légal et dont la traçabilité est effective », déclarait-elle.

Des travaux du forum et des ateliers thématiques, la partie congolaise en était sortie avec deux importants projets, à savoir la participation structurée

du secteur privé dans l'élaboration des textes réglementaires et des documents techniques liés à la certification du bois et l'intégration de la filière des bois tropicaux d'Afrique centrale et de l'ouest dans les mécanismes Redd+.

Un engagement que le pays a démontré à travers des opérations de planting, à l'occasion de la Journée nationale de l'arbre. La forêt de la Patte-d'oie, à Brazzaville, a été l'un des deux sites de reboisement retenus dans le cadre de cet événement. Environ mille trois cents plants de quatre espèces d'arbres ont été enfouis, le 12 novembre, à Brazzaville, dans la principale zone de la forêt artificielle détruite ces derniers temps.

La gestion forestière a, certes, connu quelques progrès mais des efforts restent à accomplir pour prétendre à un développement durable. En témoigne la lenteur dans la mise en œuvre de l'accord de partenariat volontaire avec l'Union européenne sur la certification du bois. Le Congo s'est engagé à certifier son stock de bois destiné au marché européen.

F.K.

#### Le Congo a perdu plus de 12 milliards FCFA en deux ans

Entre 2016 et 2017, les dysfonctionnements constatés dans les services de l'Economie forestière ont occasionné à l'Etat un manque à gagner de 12,6 milliards FCFA et un préjudice de 4,6 milliards FCFA. Un rapport confidentiel, transmis au président de la République, a identifié quelques auteurs des infractions ainsi que leurs complices. Des procédures invoquées par le contrôleur général d'Etat par intérim, Jean Claude Yoka, lors de la cérémonie de lancement de l'opération de recouvrement des sommes dues à l'Etat par les sociétés forestières.

## ECONOMIE NUMÉRIQUE

# L' e-gouvernement toujours pas effectif

La mise en œuvre de la politique de l'administration électronique au Congo, sujet majeur ayant conduit en 2018 les réflexions pour l'implémentation d'une véritable économie numérique, n'a semble-t-il pas obtenu la convergence des acteurs clés du processus qui stagne encore dans les démarches administratives.



Des acteurs du secteur du numérique lors d'une concertation à Brazzaville/Adiac

Réunis en juillet 2018 sous l'égide du ministère des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique, des experts de plusieurs administrations publiques et privées nationales souhaitaient la création d'un comité de pilotage chargé de suivre et mettre en œuvre la politique de l'administration électronique au Congo.

Si le caractère transversal du numérique avait inspiré cette initiative, afin de trouver une manière concertée d'amorcer la numérisation de l'administration congolaise, le projet demeure sous silence car, des questions de gouvernance de celui-ci et de son cadre juridique et institutionnel animent encore des débats.

Des conflits d'intérêts dévoilés au

travers des controverses nées parfois d'une mauvaise interprétation du projet, la route semble encore difficile pour le secteur d'intégrer la dimension digitale dans les usages administratifs afin de fournir le service public via internet. Au-delà de cet obstacle dont les verrous seront sûrement levés courant 2019, le secteur de l'économie numérique peut se réjouir d'avoir obtenu, l'année dernière, une administration dédiée : la direction générale du développement de l'Économie numérique, à laquelle incombe la tâche d'élaborer et de mettre en œuvre cette politique nationale.

L'institution a, d'ailleurs, la mission de fédérer les acteurs clés d'aller vers une infrastructure

unique pour le gouvernement et de respecter l'interopérabilité des réseaux. L'année dernière, rappelant l'existence des « mini e-Gouv » dans plusieurs administrations congolaises, des experts de cette nouvelle administration rassuraient que le but de la création d'un comité de pilotage est « d'améliorer les processus à travers l'examen de l'existant afin de déterminer ce qui reste à faire dans le cadre de ce projet transversal ».

L'implémentation du e-gouvernement ou e-administration est, en effet, la matérialisation de la stratégie nationale de développement de l'économie numérique, assortie d'un plan d'actions 2018-2022, qui s'arti-

cule autour de trois piliers, le e-citoyen, le e-gouvernement et le e-business. « Chaque pilier est constitué des axes stratégiques : l'infrastructure, le cadre légal et institutionnel, le renforcement des capacités et les usages », expliquait Léon Juste Ibombo, ministre de tutelle.

C'est grâce à un financement de la Banque africaine de développement, par le biais du projet Central african backbone, que le gouvernement du Congo mettra en place ce projet. Quelques axes prioritaires d'implémentation de cet e-gouvernement énumèrent des actions spécifiques de mise en œuvre. La première activité sera la mise en place d'un système intégré de gestion électronique de

la personne, de manière à ce que tous les acteurs aient un identifiant unique. En ce qui concerne l'infrastructure, il s'agira, soulignait-on, de la création d'un data center qui servira à héberger toutes les infrastructures, applications et services qui seront fournis à la fois par les services publics et également par les sociétés privées.

Dans le cadre de ce projet attendu cette année, l'e-gouvernement prévoit un volet cybersécurité par la mise en place d'un centre d'alerte et de réactions aux attaques informatiques, et d'implémentation des services financiers digitaux d'où découleront plusieurs opérations comme le e-commerce.

Quentin Loubou

## SECTEUR POSTAL

## Des aménagements sur fond de crise financière

La Société des postes et de l'épargne du Congo (Sopéco) a poursuivi son projet d'ouverture des bureaux à l'intérieur du pays en tentant, malgré une situation financière difficile, en vue de diversifier l'offre avec le numérique.

S'il faut honorer le service universel destiné à assurer les mêmes prestations postales dans toute la République, la Sopéco doit recouvrer son réseau de bureaux de poste avant tout. Un défi sur lequel s'obstine la société en même temps qu'elle tente de désamorcer une crise sociale née des tensions de salaires impayés, plus de dix mois, selon le syndicat qui est monté aux créneaux l'année dernière.

C'est donc dans cette atmosphère quelque peu délétère que la sopéco a ouvert, en décembre dernier, le bureau de poste de Mossaka, dans la Cuvette, après quinze ans d'hibernation. Bénéficiant de nouveaux services postaux comme le transfert d'argent à côté de ceux dits classiques, Mossaka renoue avec la poste après la réouverture des bureaux de Madingou, dans la Bouenza en 2016, Ngo et Abala dans les Plateaux et

Mouyondzi en 2017.

En 2019, d'après le gouvernement et la Sopéco qui s'asso-

cient à plusieurs partenaires pour poursuivre cet élan, le cap sera mis sur Enyellé dans

la Likouala, Etoumbi, dans la Cuvette ouest et Ngoko dans la Cuvette, des localités qui

retrouveront la poste prochainement. Le but, soulignent ses dirigeants, est de dynamiser le secteur ainsi que ses produits et permettre ainsi à la Sopéco d'augmenter ses recettes.

Un vœu essentiel, sans doute, pour briser le cap d'environ trente millions FCFA de recette mensuelle alors que les besoins de la société, en termes de masse salariale et charge sociale, s'élèvent à plus de soixante-treize millions FCFA. Si la redynamisation du réseau postal et la diversification des produits constituent un impératif pour atteindre cet objectif, la Sopéco, en pleine restructuration, peut aussi compter sur la concession officielle du service postal universel attendue depuis dix ans. Cette concession, en effet, exige la mise à niveau de l'opérateur bénéficiaire qui devra mieux servir la population.

Q.L.



La coupure du ruban symbolique de l'inauguration du bureau de Mossaka

## PHÉNOMÈNE BÉBÉS NOIRS

# Une nouvelle forme de criminalité grandissante

**Observé depuis quelques années dans les grandes villes du pays, le phénomène constitue actuellement un véritable problème social que le gouvernement devrait s'employer à combattre avec rigueur.**

Les forces de l'ordre font actuellement face à une nouvelle forme de criminalité. Il s'agit notamment du phénomène « Bébés noirs », développée par des jeunes gens souvent munis d'armes blanches. Constitués en gangs, ces jeunes sont reconnus à travers les appellations « Arabes et Américains ». En effet, ils s'attaquent souvent aux paisibles citoyens, endeuillant ainsi de nombreuses familles. Ces hors-la-loi s'affrontent parfois entre eux.

Le dernier épisode en date est l'agression réciproque des parents des chefs de gangs « Arabes et Américains » au quartier Jacques Opangault, dans le neuvième arrondissement de Brazzaville, Djiri. Le bilan est lourd : cinq morts dont trois du côté des Arabes et deux chez les Américains. Le fait regrettable dans cet affrontement, c'est qu'ils se sont pris aux innocents.

Des actes barbares condamnés du côté de la police où l'on parle des repris de justice. Car, d'après les témoignages, les Arabes, à l'origine de cette agression sauvage, avaient été déferés à la Maison d'arrêt de Brazzaville après le meurtre d'un citoyen

à Ngamakosso, dans le sixième arrondissement Talangai. Hélas ! Comme c'est devenu une coutume, ils auraient été relâchés trois jours seulement après leur incarcération.

## Le parquet de Brazzaville sur la sellette

Dans le but d'éradiquer ce phénomène, les autorités congolaises lançaient, il y a plus d'une année, une opération dite « Patrouille judiciaire ». Le procureur de la République près le Tribunal de grande instance de Brazzaville, André Ngakala-Okoko, assimilait ces bandits aux terroristes. Il promettait même de mettre ces jeunes dont l'âge varie entre 13 et 30 ans hors d'état de nuire, y compris leurs complices. Aujourd'hui, du côté de la police, l'on indexe le parquet de Brazzaville qui libère souvent les auteurs de actes crapuleux sans toute forme de procès. La raison évoquée est le fait qu'il s'agirait des mineurs.

Le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou, relevait devant le Sénat que le Congo ne disposait pas de centres appropriés pour la déten-



Une vue des éléments de la police/Adiac

tion des délinquants mineurs. Selon lui, les phénomènes « Bébés noirs » à Brazzaville et « Armées de rails » à Pointe-Noire constituent actuellement un véritable problème social que le gouvernement s'emploie à combattre.

Il déclarait, par ailleurs, que les autorités étudiaient les possibilités de construction des centres d'incarcé-

ration de ces bandits dont l'âge varie entre 15 et 16 ans, d'autant plus que la législation du pays n'autorisait pas leur garde dans les geôles. Mais il reconnaissait que les actes criminels posés par ces délinquants mineurs ne pouvaient en aucun cas laisser la police les remettre à la disposition de leurs parents.

Est-ce à dire qu'à la Maison d'ar-

rêt de Brazzaville, il n'y a pas des jeunes de moins de 18 ans ? Les services de l'administration pénitentiaire devraient éclaircir l'opinion car, pendant les examens d'Etat de l'année dernière, certains détenus ont passé les épreuves du Certificat d'études primaires élémentaires, du Brevet d'études du premier cycle et du baccalauréat en qualité parfois d'officiels.

Alors, après ces différentes déclarations, faut-il laisser ces jeunes écumner les quartiers ? En effet, pour réduire les risques des conséquences des Bébés noirs, les services de police devraient changer leur méthode de patrouille dans les quartiers réputés dans ces mauvaises pratiques. Ce qui est sûr, la police seule ne peut pas éradiquer ce phénomène qui empoisonne la société congolaise.

*Parfait Wilfried Douniama*

## GRÈVES ET MANIFESTATIONS

### Le front social agité en 2018

**Les mouvements de débrayage ont touché les enseignants, le personnel du Centre hospitalier universitaire, les retraités, les travailleurs de la Société de transport public urbain, les expropriés de Kintélé, les agents de l'ex-Société nationale de distribution d'eau, de la Société des postes et d'épargne du Congo, les ex-travailleurs du port autonome de Brazzaville, etc.**

#### Une année sauvée de justesse

Au vu du rythme académique 2017-2018, l'année n'a pas été brillante. Entre le non-paiement de la bourse des étudiants et l'arrêt des activités académiques par les enseignants, l'année académique n'a pas fermé ses portes en beauté. Des salles de classe et amphithéâtres désertés, l'enseignement supérieur était en berne. L'Université Marien-Ngouabi, l'unique de l'Etat regroupant onze établissements (facultés, instituts, écoles supérieures...), a été paralysée par une grève générale illimitée, qui avait débuté le 7 septembre. Pendant trois mois, les étudiants ont connu des périodes qui ont chamboulé leur calendrier conventionnel.

Non-paiement de salaires et arriérés, cause principale des revendications

Qu'il s'agisse des enseignants, des agents du Centre hospitalier universitaire, de ceux de la Société de transport public urbain (STUP), retraités ou expropriés de Kintélé, le refrain reste le même.

Dans une déclaration rendue publique au terme de leur assemblée générale du 6 septembre dernier, les enseignants de l'Université Marien-Ngouabi réclamaient non seulement le paiement de six mois d'arriérés de salaire mais également le paiement des heures supplémentaires et complémentaires des années 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018, ainsi que le recrutement des finalistes, bénévoles et prestataires de l'enseignement à la Fonction publique, conformément aux normes et au droit de travail.

Les conséquences de cette grève ont entraîné la fermeture des facultés, écoles et instituts établis au sein de l'université. Les inscriptions aux concours et pour la nouvelle année académique ainsi que les examens de fin d'année ont été également retardés. Pour rattraper le coup, le 28 novembre dernier, le gouverne-

ment et le collège intersyndical de l'Université Marien-Ngouabi se sont accordés sur la levée de la grève et la reprise du travail, moyennant le paiement immédiat du salaire du mois de juin 2018 et des heures diverses dues au titre de l'année académique 2016-2017.

En mars dernier, les travailleurs de la STPU sont revenus sur leurs revendications, notamment le paiement des sept mois d'arriérés de salaire, le remboursement des 700 900 000 F CFA de la mutuelle des travailleurs, la prise en charge de leur collègue accidenté depuis fin mars 2016, la régularisation de leurs droits de trois ans d'exploitation à la Caisse nationale de sécurité sociale, leurs droits liés à l'arrêt brutal de travail, le paiement de tous les arriérés et autres droits y afférents.

Dans le même sillage, en novembre, un concert de casseroles d'ex-agents de l'ONPT (ex-Office national des postes et télécommunications liquidé en 2003) a été observé au centre-ville de Brazzaville. Un peu plus de mille deux cents anciens travailleurs de cette structure réclamaient à l'Etat le versement à la Caisse nationale de sécurité sociale de la somme de quinze milliards F CFA qui représentent leurs cotisations dûment prélevées afin que leurs pensions de retraite soient prises en compte. A cette somme, s'ajoutent les cinq cent quatre-vingts millions F CFA dus à leur mutuelle et reconnus dans le plan de liquidation. Le 12 novembre fut leur deuxième semaine de manifestation pour attirer l'attention des autorités.

Les pensionnés de la Caisse de retraite des fonctionnaires ont aussi fait face à la même réalité. Après avoir servi la nation, ces agents se sont retrouvés sans pension pendant de longues périodes. Cette situation concerne particulièrement les retraités qui perçoivent leur solde dans les banques.

Une autre grève a été observée,

pendant plus d'un mois, au Centre national de transfusion sanguine, avant d'être suspendre le 19 octobre dernier. Le personnel réclamait à l'Etat le reversement direct de leurs cotisations sociales à la Caisse nationale de sécurité sociale. C'est au terme des négociations entre le gouvernement et les syndicats que l'administration s'est engagée à respecter la concomitance de la paie des salaires des structures de santé à budget de transfert avec celle des fonctionnaires de l'Etat et l'apurement des arriérés de salaires dans tout le secteur de la santé.

Les expropriés non indemnisés du site du Complexe sportif de la Concorde et du Centre international de conférences de Kintélé ont également emboité le pas. Le 27 décembre, ils organisaient un sit-in rythmé par un concert de casseroles devant la primature. Sur les pancartes brandies, on pouvait lire : « Respectez la Constitution et payez notre argent ». En effet, plus de deux mille propriétaires terriens et acquéreurs sont en attente d'indemnisation à ce jour. L'expropriation date d'il y a six ans et l'attente semble longue. Un dialogue entre les services de la primature et la présidence du collectif des expropriés non indemnisés a semblé produire ses fruits, après plus d'une heure d'échanges. Le président de ce collectif, Giscard Ghislain Tiba, déclarait : « On est rassuré que le paiement se fera à partir de 2019. Le gouvernement en a fait sa priorité ».

#### Une lueur d'espoir pour 2019 ?

En crise en raison de la chute des cours des matières premières, le Congo a essayé de sortir la tête de l'eau en 2018. D'après des prévisions, cet effort devrait se poursuivre en 2019. Non sans se heurter à quelques embûches. Présentant le projet de loi de finances pour l'année 2019, le ministre congolais des Finances et du budget, Calixte Nganongo, avait exposé, le 6 octobre dernier, les projections de conjoncture faites par les principaux analystes mondiaux pour 2019, laissant présager un taux de croissance à 3,7% fin 2019.

*Durly Emilia Gankama*

## Deux généraux et un ancien ministre condamnés pour atteinte à la sureté de l'Etat

**L'année 2018 a été marquée par la tenue des sessions criminelles à la Cour d'appel de Brazzaville où plusieurs condamnations ont été prononcées dont celles de deux officiers généraux des Forces armées congolaises (FAC) et d'un ancien ministre d'Etat.**

La plus grande sentence a été la condamnation à vingt ans de prison ferme de l'ancien chef d'état-major des FAC, le général Jean-Marie Michel Mokoko. En effet, poursuivi pour atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat et de détention illégale d'armes et munitions de guerre, le candidat malheureux à l'élection présidentielle de 2016 a été reconnu coupable des faits qui lui étaient reprochés. Ce verdict a également concerné ses sept co-accusés dont six Français et un Congolais présentés comme des mercenaires, jugés par contumace.

Notons que cinq autres personnes dont Jean Ngouabi Akondjot, Jacques Bananganzala, Anatole Limbongo Ngoka, condamnées à trente mois d'emprisonnement pour avoir appuyé financièrement le général Mokoko en vue de déstabiliser les institutions, ont recouvré leur liberté après avoir purgé leur peine. Inculpé lui aussi d'atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat, l'ancien inspecteur général des FAC et de la gendarmerie nationale, le général Norbert Dabira, a écopé de cinq ans d'emprisonnement ferme. Jugé, quant à lui, par contumace pour « atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat », l'ancien ministre d'Etat, Jean-Martin Mbemba, a été condamné à dix ans de prison. Selon le verdict de la cour criminelle, l'ancien président de la Commission nationale des droits de l'homme, se trouvant actuellement en France, s'est rendu complice de « détention illégale d'armes de guerre » et a voulu « organiser une insurrection populaire » courant 2013. Ses co-accusés, présents pendant le procès, ont écopé, quant à eux, de cinq ans et deux mois de prison ferme alors qu'ils étaient en détention depuis cinq ans.

#### André Okombi Salissa bientôt face aux juges !

Arrêté en janvier 2017, l'ancien ministre et député de Lékana, dans le département des Plateaux, André Okombi Salissa, doit répondre devant les juges pour atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat, détention illégale d'armes et munitions de guerre, pendant la session criminelle en cours. D'ailleurs, la chambre d'accusation a renvoyé, le 28 décembre, son dossier devant la cour criminelle.

Sur la liste des audiences criminelles de cette session, figurent également les dossiers de Jean Didier Elongo, accusé de détournement des fonds publics; Maixent Elenga, poursuivi pour fraude douanière et complicité; ainsi que Maurice Massengo Tiassé. Ce dernier sera jugé par contumace pour atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat, détention illégale d'armes et munitions de guerre, complicité d'assassinat, de destruction des biens mobiliers publics et privés.

*P.W.D.*

## DIPLOMATIE

# Le Congo demeure un pays fréquentable

Rayonnement à l'international, renforcement des liens d'amitié et de coopération avec les pays du monde, visite d'Etat, situation sécuritaire dans la région des Grands lacs..., l'agenda 2018 de la diplomatie congolaise a été marqué par plusieurs activités, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. Retour sur les événements phares de ces douze derniers mois.



La photo de famille des dirigeants lors du sommet du Bassin du Congo/Adiac

Dans le cadre du renforcement des liens d'amitié avec d'autres pays, le Congo a connu, en 2018, un véritable balai diplomatique avec l'arrivée de nouveaux ambassadeurs et consuls accrédités sur son territoire. C'est le cas, entre autres, des ambassadeurs de Chine, d'Italie, de Guinée équatoriale, d'Angola, d'Égypte, de Cuba, de Suède, du Burundi, d'Ouganda, d'Éthiopie, de la Palestine.

Lors de la traditionnelle remise des lettres de créance au président de la République, Denis Sassou N'Guesso, les nouveaux diplomates ont exprimé, tour à tour, leur volonté d'apporter une nouvelle impulsion aux relations qui lient le Congo à leurs pays respectifs.

La consolidation des relations d'amitié et de coopération qui s'est traduite par de nombreuses visites officielles et de travail au haut sommet de l'Etat a également occupé une place prépondérante durant les douze derniers mois. L'on se souviendra de la visite du chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, en Chine, pour participer au troisième Forum sino-africain ; en Arabie saoudite où il a échangé avec sa majesté Salma Bin Abdelaziz Al Saoud sur la consolidation de la coopération dans le domaine commercial, pétrolier et agricole.

## L'axe Brazzaville-Paris se revitalise

La rencontre entre le président congolais et son homologue français, Emmanuel Macron, en marge du sommet de la Francophonie à Erevan, en Arménie, au mois d'octobre, a été la preuve du besoin de la France de conserver de bonnes relations avec le Congo. A la cérémonie officielle consacrée à la commémoration, à Paris, de la fin de la Première Guerre mondiale,

les deux présidents n'ont pas manqué d'afficher leur complicité. Rappelons que quelques mois auparavant, le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, qui séjournait à Brazzaville, avait déclaré que les relations entre la France et le Congo ne souffraient d'aucun malentendu.

Les différentes visites à Brazzaville des présidents centrafricain, Faustin Archange Touadera ; et malien, Ibrahim Boubacar Keita ; du président du Sénat chinois, Wang Yang ; du conseiller stratégique du président de la commission de l'Union africaine, Mohamed El Hacen Lebatt ; et bien d'autres, ont meublé l'agenda diplomatique 2018. De nombreuses sorties effectuées par le ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso, s'inscrivent aussi dans le renforcement des liens d'amitié et de coopération entre le Congo et d'autres pays du monde.

Le séjour à Brazzaville, en début novembre, de la nouvelle secrétaire générale de la Francophonie, Louise Mushikiwabo, qui a fait du Congo sa première destination,

deux semaines après son élection, a également marqué l'actualité.

Parallèlement aux actions bilatérales, le Congo a fait entendre sa voix au niveau des organisations sous-régionales africaines. Voilà qui justifie sa participation au sommet de la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (Cémac), en octobre dernier au Tchad. La rencontre a permis aux six pays de la zone Cémac de faire le point sur la situation qui prévaut dans la sous-région, notamment le ralentissement de la croissance économique dû en partie aux déficits budgétaires et aux comptes extérieurs ainsi qu'à d'autres facteurs.

## Plaidoyer pour les changements climatiques

Fort de ses 342 000 km<sup>2</sup>, le Congo se présente comme un pionnier de la lutte contre les changements climatiques. Le pays a organisé, en avril 2018, le premier sommet de la Commission climat du Bassin du Congo, placé sous le patronage du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, président de cette commission. Une réunion au cours de laquelle une vingtaine de

chefs d'Etat et de gouvernement a pris part. Sa Majesté Mohammed VI, roi du Maroc, a également rehaussé de sa présence ce sommet en tant qu'invité spécial.

Tous les pays présents à ces assises ont plaidé en faveur du financement du Fonds bleu pour le Bassin du Congo par les partenaires bilatéraux et multilatéraux. Cet événement qui s'est tenu un mois après la troisième réunion de l'initiative mondiale sur les tourbières, témoigne, une fois de plus, du rôle que joue le Bassin du Congo dans l'émergence d'un nouveau modèle économique conciliant la lutte contre les changements climatiques et le développement durable du continent africain.

## Paix et sécurité dans la sous-région...

Sur une grande partie du continent africain où les conflits sont légion, le Congo a toujours privilégié la voie du dialogue et exprimé sa constante disponibilité pour contribuer aux efforts de réconciliation, comme ce fut le cas sur la situation en Libye et en République centrafricaine lorsqu'il a été

désigné pour assurer la médiation. En cette période électorale en République démocratique du Congo (RDC), le Congo, y compris les autres pays voisins, ne sont pas restés inactifs. D'où la tenue, le 27 décembre à Brazzaville, d'un mini-sommet réunissant les chefs d'Etat et de gouvernement de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (Cirgl) et de la Commission de développement d'Afrique australe (SADC), à l'issue duquel, ils ont lancé un appel à l'apaisement et demandé à la communauté internationale d'apporter son soutien dans la lutte contre l'épidémie d'Ebola.

En effet, la Cirgl qui s'est engagée à accompagner la RDC dans le processus électoral apaisé n'a pas cessé de réitérer son appel à l'unité, la sérénité, la paix et le respect des accords. Le président de l'Assemblée nationale du Congo, Isidore Mvouba, élu président du parlement de cette organisation sous-régionale, avait plaidé dans ce sens.

Il sied de rappeler que la situation actuelle en RDC avait déjà fait l'objet d'un échange, le 20 décembre à Brazzaville, entre le chef de l'Etat congolais et le ministre angolais de l'Intérieur, Angelo Da Veiga Tavares. Les deux pays souhaitent que le scrutin se passe dans la paix et la quiétude.

En somme, l'action diplomatique congolaise s'est assignée comme objectif stratégique de hisser la coopération avec les pays amis au niveau d'un véritable partenariat agissant et solidaire. C'est dans cette optique que les multiples visites organisées au plus haut sommet de l'Etat ont créé une nouvelle dynamique dans les relations avec les pays frères et donné une forte impulsion à la coopération bilatérale et multilatérale.

**Yvette Reine Nzaba et Rock Ngassakys**



La table ronde Cirgl/SADC



## MIGRATION

# Les ressortissants rwandais sur le qui-vive

Depuis le 1er janvier 2018-date de l'entrée en vigueur de la clause de cessation du statut de réfugié-, les Rwandais ayant fui leur pays entre 1959 et 1994 ne bénéficient plus d'une protection internationale au Congo.

Une année après la mise en application de la clause de cessation de leur statut, les réfugiés rwandais au Congo, insensibles à tous les appels de retour chez eux, n'ont plus qu'une option, l'intégration locale. Ayant fui, pour la plupart, le génocide de 1994 qui a fait plus de huit cent mille morts, quelque douze mille réfugiés rwandais étaient arrivés en 1996 au Congo, selon le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et le gouvernement congolais. La qualité de réfugié *prima facie* leur avait été reconnue. En conformité avec les conventions internationales en la matière, la clause de cessation du statut de réfugié rwandais a été invoquée le 30 juin 2013, à l'initiative de Kigali.

Un processus soutenu, sans grand succès, par le HCR avec l'organisation des réunions tripartites (Congo-HCR-Rwanda) entre 2013 et 2017. Malgré ces efforts, les réfugiés rwandais manquent à l'appel. Ils avaient le choix entre l'intégration au Congo, l'exemption (la prolongation du statut de réfugié) et le rapatriement volontaire. Mais nombreux ont fait fi de cette décision, avant la date butoir du 31 décembre 2017. Une option qui les met aujourd'hui sur le qui-vive.

Ne jouissant plus d'aucune protection internationale, ces désormais ex-réfugiés restent septiques. « ... lorsqu'on suit l'évolution des droits de l'homme au Rwanda, ça ne rassure pas », avance Eric Ndayishimiye, président de la communauté rwandaise au Congo, qui se voit obligé d'opter pour l'intégration locale. Une option que partage la majorité des Rwandais vivant en terre congolaise. « A ce jour, le problème n'est pas au rapatriement volontaire, à l'attribution d'un passeport » mais « c'est régler d'abord le conflit ethnique rwandais et le rapatriement aura lieu sans problème », indique Jean-Bosco, ressortissant rwan-



Des réfugiés rwandais en possession de leur passeport (Adiac)

dais, regrettant qu'aujourd'hui cela soit vraiment impossible. Pourtant, la Constitution du Rwanda, adoptée en 2003, place l'« éradication des divisions ethniques » au rang de ses principes fondateurs. Au regard des témoignages, cette communauté exprime ses réticences pour cause, sans doute, de traumatisme et du préjudice subi par certains de ses membres.

Pendant que des inquiétudes restent constantes chez certains citoyens rwandais, 3,5 millions ont déjà été rapatriés, affirme le HCR. Un pays qui, pour l'agence onusienne, est suffisamment stable et en paix pour justifier cette clause de cessation. « Au Rwanda, toutes les conditions sécuritaires sont réunies et que le nouvel environnement socio-politique est propice à la fin de tout exode des Rwandais », affirmait la ministre rwandaise chargée de la Gestion des catastrophes et des réfugiés, Séraphine Mukantabana, qui témoignait également de la stabilité politique et économique du pays au cours d'une réunion tripartite à Brazzaville.

En 2017, le HCR estimait à quelque 9260 le nombre des ré-

fugiés rwandais se trouvant au Congo et 459 nouveaux demandeurs d'asile. Seulement, onze réfugiés et six demandes d'intégration locale ont été enregistrés par le guichet unique mis en place pour faciliter le rapatriement volontaire et l'intégration locale. Toutefois, l'agence onusienne avait promis de rester vigilante et notamment d'obtenir le maintien de ce statut au cas par cas pour ceux qui prouveront qu'ils risqueraient leur vie en rentrant dans leur pays.

Pour rappel, ces réfugiés étaient hébergés dans des camps dont les plus importants sont Kintélé (nord de Brazzaville), Loukoléla (Cuvette), Impfondo, Bétou et Dongou (Likouala) mais d'autres vivent en petit nombre au sein de la population dans trois localités : Owando (Cuvette), Ewo (Cuvette ouest) et Ouesso (Sangha), dont les effectifs ne sont pas publiés par le HCR et le gouvernement congolais.

## Nul ne déroge à la loi

En situation irrégulière, ces Rwandais sont désormais considérés comme des étrangers ordinaires. Ils devront donc se

conformer à la réglementation congolaise. Pour la première fois, depuis plus de vingt ans pour certains et près de soixante ans pour d'autres, les ressortissants rwandais ne dérogeront pas à la loi.

Dans une déclaration publiée le 10 janvier 2018, à Brazzaville, et signée du Premier ministre, Clément Mouamba, le gouvernement a mis fin au statut de réfugié pour des ressortissants rwandais vivant au Congo. « En conséquence, les personnes n'ayant pas bénéficié de l'exemption se trouvent désormais en séjour irrégulier sur le territoire congolais. Leur situation relève à présent des dispositions de la loi en matière d'entrée, de séjour et de sortie des étrangers », indiquait le texte.

Par conséquent, il est impératif pour ces Rwandais de se conformer à cette loi faute de quoi, ils seront expulsés du pays d'accueil. Selon les autorités congolaises, cent quatre réfugiés ont été rapatriés volontairement, tandis que dix-huit ont sollicité une intégration locale, alors que huit cent quatre autres ont bénéficié de l'exemption jusqu'en 2020. Mais les 8463 Rwandais ayant demandé l'asile n'ont pas pu l'obte-

nir et, de ce fait, demeurent sans statut. « Je rappelle aux anciens réfugiés rwandais qui sont actuellement des sans-papiers sur le sol congolais, qu'il ne faut pas continuer à abuser de la bienveillance et de l'hospitalité des autorités congolaises. Vous n'êtes pas obligés de rentrer au Rwanda mais tout ce que nous vous demandons, c'est dans votre propre intérêt. Nous ne forcerons personne à prendre ses responsabilités », lançait l'ambassadeur du Rwanda au Congo, Jean Baptiste Habyalimana, avant de les inviter à régulariser leur situation.

## Des ONG s'opposent à la cessation du statut

Des ONG congolaises ont dénoncé, en janvier dernier à Brazzaville, la décision des autorités d'appliquer une cessation du statut de réfugié à plus de huit mille Rwandais présents au Congo. « Les organisations de la société civile sont très préoccupées par la décision du gouvernement d'appliquer cette clause et constatent aussi une confusion sur les 8 463 réfugiés rwandais qui deviennent des migrants », indiquaient ces ONG dans une déclaration. « Le gouvernement doit revenir sur sa décision », plaidait Lomba Moké, président de l'Association des droits de l'homme et de l'univers carcéral. « C'est une décision inadmissible », réagissait Aimé Armel Malela, un responsable de la Convention nationale des droits de l'homme, estimant qu'agir de la sorte serait de « la non-assistance à personne en danger ». Pour lui, « La meilleure solution est de les intégrer ou de leur trouver un autre pays d'accueil ». La clause de cessation de statut de réfugié rwandais a été adoptée le 30 juin 2013. Rendue possible grâce à une entente tripartite Congo-HCR-Rwanda conclue en 2017, elle a pris effet à compter du 31 décembre de la même année.

Josiane Mambou Loukoulou



34 rue Labat 75018 Paris - Fret Maya-Maya

**FRET AÉRIEN & MARITIME**  
ENLÈVEMENT - ENTREPOSAGE



**FRANCE / EUROPE**  
**AFRIQUE / ASIE**  
**MOYEN-ORIENT**

*Avec ou sans*  
**dédouanement**

**BRAZZAVILLE**  
**POINTE-NOIRE**  
**KINSHASA**  
**MATADI, BOMA**



Contact Paris : DJAMEL

+331 44 92 90 90 +336 65 47 06 06

34 rue Labat 75018 Paris - Fret Maya-Maya

ttnplus wanadoo.fr

Contact Brazzaville : Lydie

+242 06 605 91 69 +242 05 522 49 99



*Bonne Année*

**2019**

***La Direction Générale et l'ensemble de son personnel  
souhaitent bonne et heureuse année, de santé, de bonheur,  
de succès et de paix à sa fidèle clientèle***



Av. Amilcar cabral-Brazzaville  
Tél. : (242) 22 281 09 55 / 56 / 78  
Fax : (242) 22 281 09 77  
Web : [www.lcb-bank.com](http://www.lcb-bank.com) \_ B.P : 2889

# Message du président de la République sur l'état de la Nation devant le parlement réuni en Congrès

**Monsieur le président du Congrès ; Monsieur le président du Sénat ; Monsieur le Premier ministre, chef du gouvernement ; Mesdames et messieurs les membres du gouvernement ; Mesdames et messieurs les parlementaires ; Mesdames et messieurs les ambassadeurs et chefs de missions diplomatiques ; Mes chers compatriotes ;**

La Constitution du 25 octobre 2015 prescrit au président de la République d'adresser, une fois par an, un message sur l'état de la Nation au parlement réuni en Congrès.

En m'acquittant de ce devoir, Je voudrais au préalable m'incliner devant la mémoire des êtres chers qui nous ont quittés durant cette année.

A l'endroit des familles endeuillées, Je formule l'expression de toute ma compassion.

Qu'il me soit donc permis de réitérer l'hommage posthume de la Nation au vénérable André Obami Itou, ancien président du Sénat, homme de grandeur et de devoir, à la loyauté exemplaire.

**Mes chers compatriotes ;**

Notre pays s'emploie à soutenir le fonctionnement régulier et harmonieux de ses institutions.

Ici, au parlement, s'écrivent des belles pages de notre démocratie, en termes de représentation de la Nation et d'armature législative.

A ce titre, le peuple évalue quotidiennement la disponibilité des parlementaires.

Nos concitoyens apprécieront davantage les initiatives des sénateurs et des députés si celles-ci pouvaient s'articuler autour de la mobilisation des populations dans des activités agricoles, piscicoles ou d'élevage.

Depuis quelques années, le parlement multiplie les rencontres avec des institutions analogues d'autres pays et des partenaires au développement.

Ces contacts accroissent la notoriété du Sénat et de l'Assemblée nationale. En soutien à ces initiatives et sans enfreindre l'intangibilité du principe de la séparation des pouvoirs, J'émet le vœu d'une concertation permanente entre les deux chambres du parlement.

Des synergies sont également nécessaires entre les pouvoirs législatif et exécutif.

De son côté, le gouvernement met en œuvre le Plan national de développement 2018 - 2022.

L'action gouvernementale requiert rigueur et abnégation, surtout dans l'exécution des politiques publiques et la gestion des proximités avec nos concitoyens.

Cet environnement conforte la nécessité d'instaurer une expression plus étendue et mieux régulée de l'Etat de droit.

Par rapport à cette question, Je m'étais engagé, dans mon message du 30 décembre 2017 sur l'état de la Nation, à assurer la mise en place de toutes les institutions constitutionnelles.

Cet engagement a été tenu. Le dispositif institutionnel prévu par la Constitution a été intégralement installé.

En 2018, notre pays s'est doté :

- du Conseil national du dialogue ;
- du Conseil consultatif des sages et des notabilités traditionnelles ;
- du Conseil consultatif de la société civile et des organisations non gouvernementales ;

- du Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap ;

- du Conseil consultatif de la jeunesse ;

- du Conseil consultatif de la femme.

Par son originalité, notre expérience confère une assise plus large, diversifiée et sans discrimination, à la dimension participative de notre démocratie. Je salue particulièrement l'élévation, au sein du secrétariat permanent du Conseil consultatif de la femme, d'une compatriote autochtone, universitaire engagée sur les questions de Genre.

Dans cette même optique, la Cour constitutionnelle et la Commission nationale des droits de l'Homme ont été renouvelées, pour plus de dynamisme dans l'exécution de leurs missions.

Enfin, les membres de la Haute cour de justice ont pris leurs fonctions.

Cette juridiction, en charge de la répression des délits commis par les dirigeants et les hauts dignitaires de la République, est dorénavant installée dans ses attributions.

Je demande que les textes réglementaires sous-jacents soient rapidement préparés pour un fonctionnement cohérent et diligent de cette instance.

Je pense spécifiquement à l'exercice des poursuites qui doit être l'œuvre exclusive, sans intermédiaire, du représentant du ministère public auprès de cette juridiction.

C'est le gage de l'indépendance de la Haute cour de justice.

En leur adressant toutes mes félicitations, J'exhorte les membres des différentes institutions constitutionnelles à assumer leurs responsabilités avec efficacité.

D'ores et déjà, le parlement et le gouvernement s'attèlent à instituer la législation garantissant la déclaration de leur patrimoine, par les dirigeants et les cadres de haut niveau, à l'entrée et à la cessation des fonctions exercées. Enfin, la Haute autorité de lutte contre la corruption est en cours de création. Désormais, à tous les échelons de l'Etat, chaque acteur est exposé à la rigueur de la loi.

Alors, il n'y a plus de place pour les jérémiades. Il n'y a de la place que pour l'action, partout et à tous les niveaux.

Qui peut donc dire qu'avec un tel décor judiciaire notre pays n'est pas en train de réaliser des avancées saluaires dans l'instauration et le fonctionnement des instruments de veille et de promotion de la bonne gouvernance ?

La dernière session du Conseil supérieur de la magistrature a pris des décisions qui augurent d'une justice véritablement au service du droit, soucieuse de rehausser le seuil de confiance auprès des populations et de rassurer les milieux d'affaires.

Dès lors, continuons à renforcer la gouvernance judiciaire pour mieux rapprocher la justice du justiciable ! Dans cette optique, l'essentiel demeure la mobilisation et l'implication des Forces vives de la Nation.

La désignation du chef de l'opposition participe de la volonté du peuple d'instaurer une République de partage et de solidarité.

En tout état de cause, l'expression démocratique se déploie en toute liberté au Congo. Nul n'y est inquiété et ne le sera pour ses opinions.

Le brillant passage de notre pays à l'Examen périodique universel du Conseil des droits de l'homme des Nations unies, en novembre 2018 à Genève, traduit la portée de nos efforts dans ce domaine.



Pour la troisième fois consécutive depuis 2009, toujours animé par la volonté de mieux faire en matière de protection et de promotion des droits de l'homme, le Congo vient de se soumettre magistralement à l'évaluation de la mise en œuvre des recommandations des Nations unies, à ce sujet. Déjà, en octobre 2018, notre pays avait soumis, avec brio, son 7<sup>e</sup> rapport au Comité des Nations unies pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes.

Sur ces acquis incontestables, J'appelle, une fois de plus, les syndicats professionnels à la responsabilité. La quiétude, qui règne sur l'ensemble du territoire national, nous enjoint de poursuivre, à l'unisson, l'œuvre de consolidation de la paix.

Ainsi, l'exercice du droit de grève n'est pas incompatible avec la recherche des compromis qui permettent d'avancer, même sur les questions les plus sensibles.

La société civile est interpellée au profit du réarmement moral de nos concitoyens, en l'occurrence des jeunes empêtrés dans des nouvelles formes de violence urbaine.

Que de sacrifices consentis pour maintenir le cap d'un Congo uni et indivisible dans la paix !

Que de renoncements courageusement assumés, parfois au risque d'être incompris par nos compatriotes !

Il fallait le faire et nous l'avons fait. La suite nous a donné raison et nous nous en félicitons.

Pardonnez-moi, Oublier serait le pire de nos ennemis.

De ma seconde promesse, devant le parlement réuni en Congrès, de sortir le Pool de sa situation d'otage, ce département a retrouvé sa tranquillité.

L'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités, signé le 23 décembre 2017 à Kinkala, s'exécute sans entrave.

Le retour de la confiance a rendu possible le ramassage de plus de 8 000

armes, munitions et explosifs, naguère détenus par les miliciens.

L'autorité de l'Etat se rétablit, y compris dans les anciennes zones de conflit, avec la réinstallation de l'administration et des représentants des pouvoirs publics.

Les populations ont regagné leurs villages grâce à la normalisation de la vie dans le département. La libre circulation des personnes et des biens est effective, surtout avec la reprise du trafic ferroviaire.

Après la réparation, à coup de milliards de francs CFA, des viaducs détruits, l'arrivée du train en gare est le résultat de la paix.

C'est l'occasion de renouveler nos félicitations à la Force publique pour son action salvatrice au bénéfice du maintien de la sécurité et du renforcement de la sûreté nationale.

Que tous les acteurs de l'accord du 23 décembre 2017 trouvent ici l'expression de ma reconnaissance pour leur détermination au service de la paix.

Il nous faut, à présent, réussir la réintégration des ex-combattants.

J'adresse mes remerciements les plus chaleureux aux partenaires au développement qui appuient le Congo dans ce programme. Qu'ils trouvent ici le témoignage de notre gratitude.

Il y a un an, Je consacrais une partie de mon adresse à la question de la lutte contre les antivaleurs.

La nouvelle configuration du dispositif judiciaire tend à renforcer la fonction de contrôle dévolue à l'Etat.

Je pense particulièrement à l'Inspection générale d'Etat, à qui J'entends redonner plus de vigueur et de responsabilité.

Les contrôles récemment menés dans les administrations et les sociétés forestières ont montré l'efficacité de nos outils d'audit.

Je mesure l'impatience du peuple qui attend que des têtes tombent, comme si la présomption d'innocence n'était qu'un écran de fumée induit par notre

seul système judiciaire.

Je comprends l'inquiétude du peuple devant l'exigence de transparence et d'objectivité.

Je rassure qu'il n'y aura ni boucliers de protection pour les uns ni rampes de sanction pour les autres.

Face aux délits économiques, quels qu'ils soient, il n'y aura ni menus frelons ni gros poissons. Tout passera dans la nasse du droit et de la justice. Seule prévaudra la loi.

Qu'il plaise aussi de rappeler qu'il s'agit d'un processus souvent contradictoire, capable de déboucher sur des privations de liberté ou des dessaisissements divers.

Aucune accélération hasardeuse des procédures ne peut être de mise là où la dignité, l'honneur et la liberté individuels sont susceptibles de s'écrouler. L'agenda judiciaire s'exercera en toute indépendance. Les services habilités sont à pied d'œuvre. L'instruction des dossiers suit son cours.

Le défi majeur est de s'élever au diapason des nouveaux paradigmes et de renoncer aux pratiques incompatibles avec l'exercice de la démocratie.

Mes chers compatriotes ;

Suite au sommet du 23 décembre 2016 à Yaoundé, au Cameroun, les Etats membres de la Cémac prenaient l'engagement de conclure, chacun en ce qui le concerne, un programme comprenant des réformes audacieuses.

Les chefs d'Etat ont réitéré, le 25 octobre 2018, à N'Djaména, leur détermination à relancer les économies respectives, dans le cadre d'une stratégie commune d'urgence de sortie de crise. S'agissant du Congo, les négociations évoluent en toute transparence.

Un memorandum de politique économique et financière 2018 - 2021 a été adressé au FMI.

Le budget de l'Etat pour 2019 a été élaboré sous le regard attentif de cette institution.

L'étude diagnostique sur la gouvernance et la corruption a été réalisée.

La loi portant création de la Société nationale des pétroles du Congo a connu des aménagements pour tenir compte des exigences du FMI.

La restructuration de la dette fait l'objet d'un traitement encourageant, appuyé par des échanges réguliers avec nos créanciers.

L'audit en cours sur la dette intérieure rendra plus crédibles les titres, la validité des créances et la sincérité du service fait.

Un travail important a été accompli pour rendre soutenable notre dette. Les obstacles sont en train d'être levés sur la voie menant à la Facilité élargie de crédit.

Les dispositions sont prises pour accélérer les réformes au sein du secteur productif et maximiser les recettes hors pétrole.

Le principe de la création d'une entreprise dans les meilleurs délais reste à parfaire, pour faciliter l'amélioration du climat des affaires.

Au niveau sectoriel, l'agriculture bénéficie d'une attention particulière, à l'effet de soutenir la production vivrière et infléchir la courbe de notre dépendance alimentaire.

La construction en cours d'un débarcadère moderne au port de Yoro permettra de revitaliser l'activité de pêche fluviale.

Dans sa vocation de transit et d'épine dorsale de l'économie nationale, le Chemin de fer Congo-Océan a repris

**Suite page 12**

Suite de la page 11

# Message du président de la République sur l'état de la Nation devant le parlement réuni en Congrès

du service.

Le port de Pointe-Noire a enregistré la construction d'un parc à bois moderne et des travaux de renforcement de ses capacités en postes d'accostage.

La société aérienne Ecair a entrepris la maintenance des aéronefs et la réhabilitation des équipements, en vue du redémarrage de ses activités. Le réseau routier permet de joindre tous les chefs-lieux des départements.

Les départements de la Sangha et de la Likouala sont à présent reliés avec la mise en service de la route Pokola – Enyellé.

Les travaux d'entretien et de réhabilitation des tronçons défectueux sur les routes nationales s'exécutent à un rythme modulé par les rigueurs de la conjoncture actuelle.

A Brazzaville, les conditions de mobilité et de desserte des quartiers de Bacongo et Makélékélé se sont améliorées avec la mise en circulation du tronçon Case De Gaulle – Pont du Djoué.

Tout comme se poursuit le traitement définitif des érosions à Ngamakosso. A l'évidence, la lutte contre les glissements de terrain nécessite une riposte attenante à la stabilisation des sols.

La célébration de la Journée de l'arbre, le 6 novembre de chaque année, constitue une opportunité de choix pour la reconstitution du couvert végétal national.

Fidèle à sa politique de reboisement, notre pays a réalisé, en 2018, plus de deux millions d'hectares de forêts aménagées, atteignant ainsi une superficie totale de près de sept millions d'hectares.

Néanmoins, la contribution de la forêt à la richesse nationale est en deçà du niveau préconisé. La gestion forestière doit être mieux organisée, au regard de nos immenses potentialités.

Le Congo maintient son leadership dans la conservation de la biodiversité, ce qui offre une bonne perspective de préservation des trente milliards de tonnes de carbone séquestrées par des tourbillères étendues sur 145 000 kilomètres carrés.

A son actif, notre pays compte actuellement cinq cimenteries. L'ère du sac de ciment vendu à 12 000 francs CFA, pendant l'époque des pénuries, relève désormais du souvenir. Celui-ci est ramené à 3 000 francs CFA.

La Société de recherche et d'exploitation minière a mis en service la ligne de production de cuivre, dans la zone de M'Fouati/Boko-Songho.

L'exportation récente et à titre expérimental du fer de Mayoko densifie les perspectives d'entrée du Congo dans le cercle des pays producteurs de ce minerai.

Pour soutenir l'activité industrielle qui se dessine, notre pays a signé un accord cadre, le 5 septembre 2018, à Pékin, pour le développement de la zone économique spéciale de Pointe-Noire. Les enquêtes parcellaires sont en cours d'exécution afin de libérer le périmètre d'implantation retenu.

En lien avec cette avancée, une formation aux métiers de la construction et des travaux publics a été ouverte au bénéfice de trois cent cinquante jeunes.

Au terme d'un protocole d'accord entre l'Etat et certains partenaires comme la société Eco Oil Energie, une usine de montage de tracteurs et autres matériels agricoles sera érigée dans la zone économique spéciale de Maloukou.

L'année 2018 a connu l'adhésion du Congo à l'Organisation des pays producteurs de pétrole. Il est devenu le 7e pays africain et le 15e au monde à rejoindre l'Opep.

En se plaçant parmi les leaders mondiaux, le Congo est appelé à assumer de nouvelles responsabilités dans la prise de décisions conjointes sur les quotas de production et les prix de vente de pétrole.

L'on se désole des perturbations observées dans l'approvisionnement du marché intérieur en produits pétroliers.

En retour, il est loisible de noter la stabilité des prix à la pompe, maintenue depuis plus d'une décennie par les pouvoirs publics.

La fourniture de l'électricité connaîtra le lancement, en 2019, de la troisième turbine de cent



soixante-dix mégawatts par la Centrale électrique du Congo.

La ligne Moukoulou – Mayéyé a été mise en exploitation. Les travaux engagés entre Owando et Makoua ainsi que entre Oyo et Mossaka s'exécutent de manière satisfaisante.

L'électrification des communautés rurales se poursuivra sur les lignes déjà en construction, en l'occurrence :

Djambala – Lékana ; Ollombo – Abala ; Gamboua – Ongogni ; Abala – Allembé.

Le secteur de l'énergie ne peut persister dans la fourniture discontinue de l'électricité, au gré d'une production bien insuffisante au regard de nos besoins de développement. Ce défi sera relevé pour une électricité de qualité.

L'interconnexion en fibre optique est effective entre le Congo et le Gabon et connaîtra une extension vers le Cameroun et la République centrafricaine.

En matière de grands travaux, le gros œuvre des deux tours jumelles de trente étages du centre d'affaires de Mpila est terminé.

La construction de l'Institut technologique d'Oyo, réalisée dans le cadre de la coopération économique entre la Chine et le Congo, est achevée.

Les travaux du nouveau siège du parlement, don du gouvernement chinois, affichent l'achèvement du gros œuvre des deux pavillons devant abriter l'Assemblée nationale et le Sénat.

Mes chers compatriotes ;

Le volet social constitue l'un des piliers de notre marche vers le développement.

La refondation du système de sécurité sociale est en quête d'un nouveau souffle. Les organismes de gestion des nouveaux régimes attendent leur mise en place.

Les caisses de sécurité sociale doivent être soutenues. Je demande au gouvernement de faire preuve d'ingéniosité pour un début d'apurement de la dette de l'Etat inhérente aux cotisations sociales.

Dans ce registre, il nous faut également rendre opérationnel, à partir de 2019, même par paliers successifs, le régime de l'assurance maladie.

Le système de santé en tirera profit et consolidera ses acquis qui se sont traduits en 2018 par, notamment :

- la revitalisation des districts sanitaires ;
- le déploiement judicieux du personnel de santé ;
- la mise en fonctionnement des services de l'Unité d'hémodialyse à l'hôpital général Edith-Lucie-Bongo-Ondimba pour les cas d'insuffisance rénale ;
- l'installation d'un laboratoire ultra-moderne au centre antituberculeux de Brazzaville ;
- le renforcement des relations avec le Fonds mondial pour la mise à disposition des antirétroviraux ;
- la densification de la riposte vaccinale contre certaines épidémies.

Le développement social passe aussi par la protection de la famille et de l'enfance en difficulté. Pour cela, le projet Lisungi mérite nos égards pour ses résultats prometteurs.

Le groupe éligible de bénéficiaires, en file d'attente, est passé de quinze mille à soixante-sept

mille neuf cents ménages sélectionnés, entre 2014 et 2017, dans les départements de Pointe-Noire, du Niari, du Pool, de Brazzaville, de la Cuvette et des Plateaux.

Depuis 2015, près de dix mille familles vulnérables reçoivent une assistance financière octroyée par ce système de filets sociaux. En 2019, Lisungi prévoit de soutenir huit mille projets générateurs de revenus.

Je demande au gouvernement d'accorder toute son attention à la mise à disposition des fonds nécessaires au passage graduel de ce projet à l'échelle, à partir de 2019.

Tout en concentrant les axes d'effort sur la création des richesses, le Plan national de développement 2018 – 2022 porte un intérêt particulier à la construction et la valorisation du capital humain.

La rentrée académique, pour certaines filières de l'Université de Kintélé, est envisagée pour 2019.

L'ouverture des établissements d'excellence, des lycées départementaux de Ouesso, Djambala, Madingou et Sibiti, a fortement contribué à l'amélioration des résultats aux différents examens d'Etat. Le double défi de l'équipement de nos écoles en tables-bancs et de la résorption du déficit en personnel enseignant appelle à plus d'effort de notre part.

En dépit du contexte difficile lié à la conjoncture de crise, il est heureux de noter que, comme par le passé, nous abordons la nouvelle année sans arriérés de salaires, en ce qui concerne la Fonction publique.

L'indice de solde des agents de l'Etat reste maintenu à 300, malgré la morosité de la situation économique et financière.

Le crédo directeur, pour la nouvelle année, reste le travail, dans l'éthique et la discipline. Source de richesse, il demeure la pierre angulaire de notre sortie de crise.

Les conseils de discipline doivent statuer sur les attitudes réfractaires au travail. Les contrôles inopinés doivent devenir systématiques dans la Fonction publique, pour éradiquer les fraudes, les tricheries et les autres cas de malveillances.

A titre d'illustration, le recensement physique des agents civils de l'Etat révèle que :

4 525 agents civils de l'Etat non identifiés figurent dans le fichier de la solde et perçoivent indûment le salaire ; 11 587 agents, sortis de leurs corps d'origine, continuent de bénéficier illicitement des primes et indemnités spécifiques liées à ces secteurs ; 3154 agents perçoivent toujours des indemnités liées à des fonctions qu'ils n'exercent plus ; 1 430 agents exercent cumulativement un autre emploi dans le secteur privé.

De telles pratiques, qui se complètent par tant d'autres bien connues, grèvent lourdement les finances publiques et appellent des sanctions rigoureuses.

La législation et la réglementation en vigueur doivent s'appliquer avec fermeté, contre toutes ces dérives.

Des directives ont été données au gouvernement pour la prise des mesures appropriées, à l'effet de traiter, sans atermoiement, les irrégularités constatées.

**Mes chers compatriotes ;**

Aucun pays désireux de se développer, y compris en participant à l'économie mondiale, ne saurait rester replié sur sa souveraineté.

Grâce à un environnement socio-politique apaisé, le Congo est aujourd'hui un pôle de stabilité en Afrique centrale.

Notre constellation diplomatique est adossée sur un faisceau de rapports de bon voisinage au sein de la Commission économique et monétaire de l'Afrique centrale ainsi que de la Commission économique des Etats de l'Afrique centrale.

Les relations d'amitié et de coopération, qui unissent nos différents Etats, se renforcent mutuellement. Les communautés congolaise et étrangère cohabitent en bonne intelligence au Congo.

L'intégration sous-régionale en Afrique centrale demeure le leitmotiv de notre action, en faveur de la paix et de la sécurité. Notre pays a été porté à la tête de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs.

En première ligne des initiatives de restauration de la paix, le Congo apporte activement son appui aux pays frères d'Afrique, en proie à des crises socio-politiques persistantes.

En coordination avec les Nations unies et l'Union africaine, le Congo prône le dialogue et la réconciliation pour la résolution des conflits armés.

Notre pays a mené des actions d'envergure lors des rencontres internationales, notamment :

-la réunion de concertation des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale, le 29 janvier 2018 à Addis-Abeba, en marge du 30e sommet ordinaire de l'Union africaine ;

-le sommet tripartite de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, consacré à la situation sécuritaire dans cet espace, le 14 février 2018 à Kinshasa ;

-la création de la zone de libre échange continentale africaine, le 21 mars 2018 à Kigali, au Rwanda, pour favoriser le développement du commerce intra-africain ;

-la visite du roi du Maroc, lors du sommet de la Commission climat du Bassin du Congo, en avril 2018 à Brazzaville ;

-la conférence internationale sur la Libye, à l'initiative du président Emmanuel Macron, le 29 mai 2018, à Paris ;

-notre propre visite d'Etat en République Populaire de Chine, en marge du Forum sur la coopération sino-africaine, en septembre 2018 ;

-le 17e sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres de l'Organisation internationale de la francophonie, les 11 et 12 octobre 2018 à Erévan, en Arménie ;

-la session extraordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de la Cémac, le 25 octobre 2018 à N'Djaména, sur la situation économique de la sous-région ;

-la cérémonie commémorative du centenaire de l'Armistice et le forum de Paris sur la paix et la sécurité, le 11 novembre 2018.

Cette évocation succincte met en exergue l'intensité de nos efforts diplomatiques au bénéfice du Congo, de l'Afrique et du reste du monde, depuis plus d'un demi siècle.

Voilà soixante ans que le Congo assume son destin, en tant que République.

Avec méthode, avançons sur le chemin de la relance de notre économie, par le travail.

Il nous faut transformer les temps actuels en levier de prospérité pour demain.

Il est essentiel de refuser les impatiences pour ne pas plonger dans des options aventureuses et sans issue.

Dans la foi et l'espérance en un avenir radieux, Je souhaite, à tout notre peuple et à vous-mêmes ici présents, une bonne et heureuse année 2019.

Que chaque Congolaise et chaque Congolais élèvent ces vœux au diapason d'un nouveau pari personnel et d'un nouvel engagement collectif pour un Congo apaisé et solidaire, dans l'unité, le travail et le progrès.

Vive la République ! Vive le Congo !  
Je vous remercie.

## MESSAGE SUR L'ÉTAT DE LA NATION

# Les parlementaires ont réagi ...

Le président de la République, Denis Sassou N'Gusso, a délivré le 29 décembre, au Palais des congrès de Brazzaville, le message sur l'état de la nation devant le parlement réuni en Congrès. A l'issue de cette adresse du chef de l'Etat, Les Dépêches de Brazzaville ont recueilli l'appréciation de quelques parlementaires.

## Ludovic Ntetani Miyouna, sénateur



« Le chef de l'Etat a déclaré qu'un pays ne peut se développer s'il n'est pas en paix. Je lui donne raison entièrement. Aujourd'hui, le Congo vit en paix, parce que la vie a repris dans le département du Pool et le Chemin de fer Congo-Océan a repris le service. Cet environnement pacifié permet au Congo de poursuivre ses négociations avec le Fonds monétaire international, dans la perspective de la conclusion d'un accord financier.

En outre, le chef de l'Etat a annoncé l'ouverture de l'université Denis-Sassou-N'Gusso de Kintélé. Il a mis à profit ce message pour appeler les Congolais à plus d'abnégation au travail bien fait ».

## Guy Brice Parfait Kolelas, député



« J'ai suivi attentivement le discours du président de la République. J'ai noté de bonnes perspectives dans les domaines minier et agricole. Notre pays manque des hommes devant mettre en œuvre des projets annoncés par le chef de l'Etat. Son discours sera vain et sans effet, s'il n'y a pas le suivi et la rigueur dans l'exécution des projets annoncés. Dans le passé, le président de la République nous a toujours fait des annonces qui ne sont jamais suivies d'effets. Je reste sur ma faim et j'attends la réalisation des promesses ».

## Christian Ernest Makosso, député



« Dans son message à la nation, le président de la République a fait le tour d'horizon des problèmes auxquels la population congolaise fait face. Nous souhaitons que des projets annoncés par le chef de l'Etat, pour apporter des solutions à la crise économique et financière que connaît le pays, trouvent des réponses favorables en 2019. On espère que des perspectives présentées par le chef de l'Etat augurent des lendemains meilleurs ».

## Cyr Ebina, député



« J'ai été content d'écouter le président de la République saluer la restauration de la paix dans le Pool, comme il a également annoncé des projets réalisés ou en cours de réalisation à travers le pays en dépit de la conjoncture économique morose. Cependant, j'ai été beaucoup marqué par la consolidation de l'Etat de droit matérialisée par la mise en place des institutions judiciaires efficaces et saluée par le président de la République. Tout cet arsenal juridique participe de la lutte contre les antivaleurs dont le chef de l'Etat en a fait son cheval de bataille ».

## Kaya Magane, sénateur



« Notre appréciation du message du président de la République sur l'état de la nation reste mitigée ; dans la mesure où nous aurions souhaité entendre de la bouche du président de la République que les négociations avec le Fonds monétaire international ont abouti, parce que le Congo a besoin des financements supplémentaires pour relancer son économie.

## LITTÉRATURE

## Une moisson abondante en 2018

Les écrivains congolais ont encore fait parler d'eux l'année dernière aussi bien sur le plan national qu'international. Prix divers et publications ont été au rendez-vous.

Le dramaturge Henri Djombo est parmi les récipiendaires des prix littéraires en 2018. Il a reçu, le 13 novembre à Dakar, au Sénégal, le prix Amadou-Cissé-Dia du théâtre qui lui a été octroyé pour l'ensemble de ses œuvres par l'Association des écrivains du Sénégal et le jury des prix littéraires internationaux. « *Cela me rassure que nos œuvres sont également lues à l'étranger et cela m'encourage à faire plus* », a-t-il fait savoir.

L'heureux lauréat est aussi président de l'Union nationale des écrivains, artistes et artisans du Congo (Unéac) et ministre de la République. Il a été également récompensé du prix international de l'environnement de Dakar, FestiVert 2018. Plusieurs de ses ouvrages sont adaptés au théâtre.

Wilfried N'Sondé est, de son côté, le gagnant du prix Ahmadou-Kourouma 2018. Ce prix lui a été remis lors du salon du livre et de la presse de Genève, en Suisse, pour son roman «Un océan,

deux mers, trois continents». La même année, l'auteur a obtenu, pour le même roman, le prix des lecteurs l'Express/BFMTV. Wilfried N'Sondé est une des voix les plus puissantes de la littérature urbaine et francophone. S'agissant des publications, de nombreux ouvrages sont parus en 2018. Parmi ceux-ci, «Le Congo dans la Première Guerre mondiale 1914-1918» de l'historien et écrivain Léon Bemba. «*Une robe pour deux*» de l'écrivaine Virginie Awé, a été présenté, le 22 janvier, à Brazzaville. Le livre relate l'histoire d'un couple dont la stérilité et le libertinage sont au centre de leur union.

Digne Elvis Tsalissan Okombi aborde dans «*Au nom de l'amour*» présenté le 20 décembre à l'Institut français du Congo de Brazzaville, plusieurs thèmes parmi lesquels, le harcèlement sexuel, le favoritisme, le détournement de fonds, les arriérés des salaires, la désillusion, la maltraitance, la

rébellion, les injustices, les enfants de la rue, la mesquinerie des familles envers des héritiers, etc. Le livre d'Henri Lopes, «*Il est déjà demain*», paru l'année dernière, est une autobiographie. L'auteur se dit témoin oculaire de l'histoire du Congo se confondant avec sa propre vie. Il passe en revue les grands bouleversements qu'a connus son pays.

Pierre Ntsémou, quant à lui, a publié et présenté l'ouvrage «Un bébé pas comme les autres». A la quatrième de couverture, il est écrit: «*Un bébé pas comme les autres est le roman d'une époque : la rude époque coloniale ou l'âge d'or du moustique et de la mouche tsé-tsé, triste époque où la cruauté allait jusqu'à lâcher des chiens contre les indigènes pour jouir du spectacle de leurs battements du cœur ou de voir des morceaux de chair entre les crocs des molosses*». Pour sa part, Winner Dimixson Per-



fection a signé «Pages factuelles». L'auteur livre une critique acerbe des milieux politiques, des injustices et de la guerre.

Régine Tchicaya-Oboa a publié «*Femmes créatrices d'entreprises au Congo Brazzaville*». Paru aux éditions l'Arthattan, l'ouvrage présente les interviews de dix femmes

qui se sont converties entrepreneurs. C'est aussi l'histoire d'une vision professionnelle construite par ces dernières. À travers leurs récits de vie, l'auteure s'attache à faire connaître leur importante contribution à l'activité économique ainsi que leur participation au développement du pays.

Rosalie Bindika

## MUSIQUE

## 2018 riche en productions

L'année a été marquée par une production musicale assez intense.

Parmi les albums qui ont marqué 2018, il y a «312 Métaphysique» de Kévin Mbouandé-Mbenga, patron de l'orchestre Patrouille des stars. Produit par Secteur M, cet opus est disponible sur le marché du disque depuis le 21 décembre. Il est composé de dix titres, avec une diversité de thèmes, à savoir l'amour, la paix et l'unité nationale. Il s'agit, entre autres, de «Molimo», «Satana», «Cocoulé élobé», «Grâce d'amour», «Chida», «Le papa-le papa»...

Ce dernier titre a été déclarée meilleure chanson populaire 2018 par les trophées Awards «Studio 210». Kévin Mbouandé-Mbenga, lui, a été déclaré artiste de l'année, toujours par les mêmes trophées. Et l'animateur de ce groupe, Ize Bola, a décroché le trophée de meilleur animateur à travers son cri «Okomema Congo na mutu».

L'autre artiste musicien de renom dont la production phonographique caracole autant que l'album «312 Métaphysique» dans les bars dancing, night clubs et autres VIP, Trace, c'est Roga-Roga avec son opus «242».

Disponible sur toutes les plateformes de téléchargement et achat en ligne ainsi que sur le marché du disque, «242» est un album multigenre. Il y a tous les styles avec des animations telles que «Ba petites bazo sakana na boulot» ou encore «Banda ba sekaka na ye te»... A travers cet opus, Roga-Roga a retracé le parcours d'Extra-Musica, en mettant en exergue les styles musicaux des débuts de ce groupe jusqu'à aujourd'hui.

L'un des mérites d'Extra Musica et de son leader charismatique, c'est de se produire au Palais des congrès de Paris, en France, le 26



Kévin Mbouandé-Mbenga Le Metatron

mai 2018, à l'occasion des vingt-cinq ans de ce groupe. Alors qu'aucune production musicale des deux Congo n'était possible jusqu'à cette date dans ce pays, en particulier, et sur tout le territoire européen, en général. Roga-Roga et son groupe ont brisé le mythe et comptent rééditer l'exploit en février 2019 à l'Olympia et au zénith.

Cegra Karl le traumatisé est ce jeune artiste musicien d'origine congolaise qui ambitionne de prendre le relais de la rumba dans son pays. Il bouscule actuellement les codes de ce genre musical. Auteur d'un maxi single «Pas sans toi», dont les titres sont «Pas sans toi» (générique); «Elombé»; «Ba folie»; «Chagrin»; puis le single «Au nom de l'amour». Il est devenu le chouchou des amoureux de la rumba par ses chefs-d'œuvre qui abordent des sujets d'amour et de la vie de façon générale.

Cegra Karl a reçu le Trophée Awards «Studio 210», révélation de l'année, avec son maxi single «Pas sans toi». Au regard de l'intérêt que les mélomanes accordent à cet artiste qui veut révolutionner la rumba congolaise grâce à son dynamique producteur Bébert Etou, il n'est pas étonnant qu'il décroche d'autres distinctions.

Prix de la créativité de l'année 2018 décerné par Studio «210», pour les concepts originaux Efundzateke, Djoser Philosophe The Winner, leader de l'orchestre Super Nkolo Mboka, est parmi ces rares artistes musiciens qui se sont beaucoup produits sur scène en 2018.

Cet artiste qui a lancé l'album «Multicolor» avec plusieurs facettes a été l'unique musicien congolais de Brazzaville à être invité par la Commission de l'Union africaine et le Comité international de l'Afrima à sa cinquième édition au Ghana, du 21 au 24 novembre 2018. Lui et son groupe ont livré un spectacle époustouflant, le 24 novembre, à l'occasion de la cérémonie principale de remise des prix de ce plus grand événement musical du continent, en présence de personnalités de haut niveau.

#### Les Bantous chantent Grand Kallé

La Fondation Grand-Kallé a produit un album de vingt titres, sorti officiellement le 31 décembre, sur les plates-formes de téléchargement et streaming, afin de rendre hommage à cet illustre musicien. L'orchestre choisi pour rendre ce bel hommage est Les Bantous de la capitale de la République du Congo. L'album est distribué par Amarylis communication et Bassoka production, Eddy Fleury Ngombé étant le producteur exécutif.

Ce projet est une contribution à la culture des deux pays qui partagent la même histoire musicale. La vente de cet album interviendra le 5 janvier, dans tous les magasins de disque de France et d'Afrique, après sa présentation officielle le 4 janvier à Elbo hôtel. La danse contemporaine n'a pas dérogé à la règle courant 2018. Le spectacle «Jazz et vin de palme», une grande première pour la



Djoser philosophe sur la scène d'Afrima

Compagnie Cap Congo, est une belle illustration. En effet, cette compagnie, créée en octobre 2017 à la suite d'une formation donnée par Herman Diephuis à l'Institut français du Congo, s'est fait découvrir pour la première fois sur scène, le 15 septembre, dans la salle Savorgnan de cet espace culturel.

2018 a connu également la venue d'un nouveau concept, le «Slamourail», initié par Mariusca Moukengue, artiste slameuse. «Slamourail» est aussi le premier maxi single fait par une slameuse congolaise. Il est disponible, depuis le 10 novembre, sur toutes les plates-formes de téléchargement légales; les supports CD et vidéo étant déjà disponibles. Déclarée meilleure slameuse congolaise 2018 par l'émission Studio «210», Mariusca Moukengue a voulu, à travers ce maxi single, produit par la maison Stève Mav production, parler de l'univers des slameurs, notamment comment ils utilisent leurs mots comme étant une arme pour lutter contre les maux. C'est un maxi single riche en contenu et ouvert à plusieurs sensibilités.

L'année dernière a été marquée aussi par l'incarcération de l'artiste musicien Bienvenu Dominique Elenga, dit Doudou Copa

de Mi Amor, à la Maison d'arrêt de la Seine-Saint-Denis, Villepinte. Il a été libéré après avoir purgé une peine de sept mois au lieu de dix comme initialement prévu. Cette libération anticipée, le 16 juin dernier, a été rendue possible grâce aux efforts de plusieurs mécènes et surtout de son ancien producteur, tourneur et manager, Eddy Fleury Ngombé, qui a mené une bataille judiciaire sans pareille. Depuis lors, le président et propriétaire de l'orchestre Doudou-Copa a repris ses activités musicales.

S'agissant de la musique sacrée, la chorale indépendante Le Chœur des Séraphins a reçu le trophée de la médaille d'honneur au Caire, en Egypte, dans le cadre de la onzième édition du Festival de chant religieux interculturel. Le but de ce festival étant d'amener chacun à prier son Dieu et tolérer l'autre, afin de ne plus s'entretuer. Outre la médaille d'honneur reçue au Caire, Le Chœur des Séraphins a décroché, en juillet, la médaille d'argent lors du championnat mondial des chœurs du monde entier qui a regroupé trois cents chorales. Dans leur catégorie, il y avait onze chorales venues de partout à travers le monde.

Bruno Okokana

  
**airtel**  
LE RESEAU DES SMARTPHONES

VIVEZ L'AVENTURE 2019  
EN COMPAGNIE DE LA 4G  
POWER.

Bonne et heureuse  
année



# Aperçu sur les arts plastiques, la littérature, la production musicale et le devoir de mémoire

L'année 2018 a été marquée, sur le plan culturel, par la tenue de plusieurs activités dont les expositions des œuvres picturales, la littérature, la production musicale et le colloque. Retour sur les temps forts.

Brazzaville a abrité de nombreuses expositions d'arts plastiques. Au nombre de celles-ci, le « Projet H2K20 » pour lequel les visiteurs ont découvert les merveilles de l'artisanat africain, du 16 au 24 décembre, aux Tours jumelles, sous les auspices de Jean-Louis Mennan-Kouame, directeur général de Bicici (RCI), groupe BNP-Paribas, qui avait à ses côtés l'ambassadeur de France au Congo, Bertrand Cochery. Placée sur le thème « Panafricain et pas qu'africain », cette exposition a été organisée par la plate-forme H2K20, avec la participation exceptionnelle du peintre congolais Frédéric Trigo Piula. Le projet H2K20 est initié par l'artiste Raliatou Tamsir Niane Cochery, qui s'est associée aux ateliers Sahn pour une dynamique d'ateliers artistiques et de laboratoires de réflexion sur cette Afrique du XXI<sup>e</sup> siècle.

L'initiative a été lancée l'année dernière par le président français, Emmanuel Macron. C'est un projet multidimensionnel qui permet de fédérer des énergies positives diverses autour du même objectif. Avec son troisième volet « Afrique, cœur des lumières », ce projet qui chante l'humanité entend construire des réflexions autour de différentes thématiques telles que les sociétés africaines d'aujourd'hui, la valorisation du capital culturel du continent, les économies africaines et leurs acteurs, etc.

## Une galerie en hommage à Tatiana Tsolo

Décédée en février 2016 à l'âge de 39 ans, Tatiana Tsolo,



Visite de l'exposition de la galerie Tatiana Tsolo par les ministres (Adiac)

artiste-peintre, a été formée à l'École de peinture de Poto-Poto. Pour lui rendre un hommage mérité, le ministère de la Culture et des arts, à travers sa direction générale des Arts et des lettres, a ouvert, le 18 décembre, une galerie qui porte son nom. Une exposition vente a été ouverte à cette occasion par le ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, Henri Djombo.

«La bande-son de mai 68» et «Jean et Jane Rouch» vécues à l'IFC

L'exposition musicale a été organisée, le 23 mai, à l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville, dans le cadre du cinquantième anniversaire de

«Mai 68». C'est une bande qui s'écoute plus qu'elle ne se voit. Composée de quatre-vingt-dix chansons, l'exposition « La bande-son de mai 68 », ce sont toutes les choses qui ont compté à l'époque, en 1968, et qu'on a présentées avec quatre points d'écoute. C'est cette musique qui a constitué le cœur de cette exposition visuelle et sonore, dans un parcours ludique évoquant un appartement de l'époque et la famille qui l'occupe (les parents, le frère, la sœur) pour découvrir ou redécouvrir, à travers leurs chansons préférées, l'air du temps de leur quotidien. Ce voyage dans le passé se complète d'un coin TV présentant des docu-

mentaires et témoignages.

Présentée par Fifi Tamsir Niane Cochery, l'exposition « Boulevard d'Afrique, Boulevard Jane et Jean Rouch » a été organisée à Brazzaville, dans le cadre du centenaire pour rendre hommage à l'illustre réalisateur français et à son épouse. Elle a été suivie de la pièce de théâtre «Bac ou mariage», écrite par Fifi Tamsir Niane Cochery et mise en scène par Bill Kouélany, directrice des Ateliers Sahn.

L'Association des femmes plasticiennes du Congo, présidée par Ledy Kouboukoubou, a marqué également l'année 2018 à travers des expositions des œuvres picturales au musée

galerie du Bassin du Congo, du 4 mai au 4 juillet, sur le thème « L'évolution de la femme africaine au cours du temps » et au Centre culturel russe du 20 octobre au 7 novembre.

## Marcel Gotène remis en scène

L'autre temps fort courant 2018 a été le plus bel hommage rendu à l'enfant de Yaba, Marcel Gotène, cinq ans après sa mort, à travers une exposition intitulée « Gotène au cœur du cosmos », ouverte le 19 février 2018 par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso.

C'est vrai l'artiste ne meurt jamais, il survit à travers ses œuvres. C'est le cas avec Marcel Gotène, dont l'exposition a rassemblé une série de gouaches sur papier cartonné qui ont marqué, de 1952 à 1953, la première période de l'artiste dans son aventure picturale à l'École de peinture de Poto-Poto. Période caractérisée par des formes caricaturales appelées communément «micky» dans une débauche de couleurs. L'exposition a été marquée également par la tenue d'un colloque sur l'œuvre de Marcel Gotène, le 20 février. L'antiquaire Christian Sangha-Pamba est aussi l'un des artistes qui ont marqué l'année 2018. Il a été présent à plusieurs activités organisées à Brazzaville à travers l'exposition-vente d'arts africains « Afrika Bikeko ». La particularité de ces expositions est la description de chaque pièce antique exposée, notamment ses origines.



Les œuvres exposées par les artistes (Adiac)



## CAN 2019

# La qualification des Diabes rouges, premier défi de l'année

**Vaincre les Warriors du Zimbabwe en mars prochain pour se qualifier à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de football 2019 est le premier des défis que le onze national congolais est appelé à relever cette année.**

Les Diabes rouges seront en mission suicide en terre zimbabwéenne, dans le cadre de la dernière journée des éliminatoires de la CAN 2019. Le Congo, pour se qualifier, doit impérativement s'imposer. Seulement, tout au long de ces éliminatoires, le onze national congolais n'a pas remporté un seul match à l'extérieur. Il a, en effet, perdu face à la République démocratique du Congo (RDC), lors de la première journée 1-3 (match aller) avant de courber l'échine face au Liberia 1-2 (match retour, quatrième journée). Au Zimbabwe, il sera question de renverser la vapeur. La qualification des Diabes rouges est soumise à cette condition.

## Rien n'est encore joué

Dans le groupe G où le Congo est logé, tous les pays ont la possibilité de se qualifier même si au classement les uns ont un avantage sur les autres. Le Zimbabwe est en tête avec huit points, le Liberia occupe la deuxième place avec

sept points, la RDC est troisième avec six points et le Congo boucle la marche avec cinq points. Au cours de la dernière journée prévue en mars 2019, le Liberia sera face à la RDC et le Congo au Zimbabwe. Les vainqueurs des deux rencontres vont se qualifier à la CAN. En dehors de l'avantage sur le papier, toutes les équipes de ce groupe ont la possibilité de décrocher le ticket pour la trente-deuxième édition de ce grand rendez-vous du football continental. En rappel, sur les cinq matchs disputés, les Diabes rouges ont enregistré une victoire (3-1 face au Liberia, match aller), deux défaites (1-3 face à la RDC, match aller; 1-2 devant le Liberia, match retour) et deux matchs nuls (1-1 devant le Zimbabwe au match aller, 1-1 face à la RDC au match retour) avec sept buts marqués et huit encaissés.

Par ailleurs, dans la période des éliminatoires de la CAN 2019, l'équipe nationale du Congo a connu deux sélectionneurs.



Les Diabes rouges

D'abord le technicien français, Sébastien Migné, qui était sur le banc de touche lors de la première journée face à la RDC. Match perdu. Il a été remplacé par le Brésilien Valdo Candido, ancien sélectionneur des cadets et juniors. En quatre matchs, ce dernier a réalisé une victoire, deux nuls et une

défaite. L'objectif pour lequel il a été nommé à ce poste, qualifier les Diabes rouges à la CAN 2019, n'est pas encore atteint. C'est en mars prochain, face au Zimbabwe, que l'équipe et son staff technique joueront le va-tout pour que ce rêve devienne réalité comme pendant les éliminatoires de la CAN

2015 qui avaient permis au Congo d'obtenir son ticket grâce à une victoire à l'extérieur (au Soudan). Lors des éliminatoires de la CAN 1992, c'est au Zimbabwe que le Congo avait obtenu sa qualification 2-2 après sa victoire à domicile 2-0.

Rominique Makaya

## 23° CAN SENIORS DAMES DE HANDBALL

# Objectif manqué pour les Diabes rouges

**L'équipe nationale abordait la deuxième édition du Challenge Edith-Lucie-Bongo-Ondimba que Brazzaville a abritée, du 2 au 12 décembre, dans la peau d'une candidate au podium. Malheureusement, la cinquième place qu'elle a finalement occupée a ramené les dirigeants, au départ confiants dans cette aventure, à la réalité selon laquelle le Congo fait du surplace.**

Les années passent et se ressemblent pour le handball congolais. Déjà, les 11es Jeux africains de Brazzaville, en 2015, annonçaient les prémices du déclin. Médaillées d'argent à Maputo en 2011, les Diabes rouges dames quittaient les jeux du cinquantenaire à l'étape des quarts de finale. Elles étaient battues par le Sénégal.

Une année plus tard à Luanda (2016), lors de la première édition du Challenge Edith-Lucie-Bongo-Ondimba, les Congolaises n'atteignaient pas le dernier carré de la compétition. Classées 5es, elles remontaient à la quatrième place grâce à la disqualification du Sénégal. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, à domicile devant leur public, elles n'ont pas pu faire mieux. Cette cinquième place leur a collé à la peau.

## Les raisons de l'échec

Cette nouvelle contre-performance a des explications. Sur le plan pratique, l'on peut tirer l'enseignement selon lequel, les Diabes rouges n'étaient pas prêtes à relever le défi, n'ayant pas les armes nécessaires pour bousculer la hiérarchie (Angola, Sénégal et République démocratique du Congo-RDC). La faute, la préparation a été totalement bâclée. Depuis 2016, année à laquelle l'Angola a passé le témoin au Congo pour l'organisation de cette Coupe d'Afrique des nations (CAN), les choses n'ont pas été prises au sérieux. Aucun programme de préparation n'a été respecté à la lettre.

Les stages de Hongrie et de Danemark ont tous glissé.

La conséquence : l'équipe nationale qui s'est contentée d'une préparation locale, en s'appuyant sur le tournoi triangulaire qui a regroupé à Brazzaville le Congo, l'Angola et la RDC pour sauver les meubles. Hélas, l'Angola et la RDC n'avaient pas présenté leurs équipes types respectives dans ce tournoi. Ces deux pays, y compris les autres comme le Sénégal, n'ont pas lésiné avec les moyens pour bâtir des sélections à la taille des ambitions. Le choix des joueuses ayant composé l'ossature des Diabes rouges a été vivement critiqué, notamment avec la forte présence des joueuses d'Abo sport alors que la présence des autres auraient fait du bien à cette équipe qui manquait d'âme. Les Diabes rouges ont livré tous les

matchs avec deux gardiennes qui n'étaient pas à la hauteur.

La goutte d'eau qui a fait déborder le vase a été la disqualification, à la veille de la compétition, des joueuses binationales. Le 24 novembre, le staff technique des Diabes rouges se réjouissait, en effet, de l'arrivée des joueuses de la diaspora. Le Congo misait sur les cinq nouvelles joueuses binationales pour viser le podium. Malheureusement, Deroin Audrey, Bruneau Audrey, Daquin Laurine, Jappont Cassandra et Jacqueline Oliveira Santana ont reçu un avis défavorable de la Fédération internationale de handball.

Le Congo débutait par une victoire poussive 36-23 contre le Maroc, dernier au classement général. Il enchaînait contre la Guinée avec un léger mieux 37-20. Le match contre la RDC confirmait les difficultés de cette sélection à tenir tête aux grands du continent. Le nul 29-29 avait été même un miracle. Contre l'Angola, il ne faisait pas le poids

(19-32). Le Cameroun, en quart de finale, ne venait qu'appuyer là où ça faisait mal. Les Diabes rouges dames étaient battues 21-22. C'est devant les équipes les plus faibles, notamment l'Algérie et la Tunisie, qu'elles ont réussi à sauver l'honneur avant de se classer cinquième. Les Diabes rouges n'iront donc pas au mondial, parce qu'elles ont souvent été approximatives dans le dernier geste. Pire encore, même les distinctions individuelles leur ont échappé car aucune de ces joueuses n'a marqué les esprits. Le vin étant tiré, il fallait le boire.

## Le secret de la réussite angolaise

Pour prétendre revenir au plus haut niveau, il faut copier ce qui se fait mieux chez les autres. Et l'Angola reste un modèle. Les Palancas negras ont remporté à Brazzaville leur treizième titre continental en battant en finale les Lionnes de la Teranga du Sénégal, 19-14. C'est l'équipe la plus titrée du continent.

Les Angolais ont mis en avant le sérieux et le travail pour régner sans partage sur le continent. « C'est le travail, rien que cela ! Nous donnons la même importance de travail aux cadettes, juniors et seniors. Dans notre pyramide, nous avons environ quarante clubs chez les cadettes des douze à treize provinces du pays, vingt-cinq clubs chez les juniors et quatre clubs chez les seniors en phase finale du championnat national », précisait le président de la Fédération angolaise de handball chez nos confrères d'Afrikipresse.

L'Angola sait préparer la relève. Le président de la fédération, Pedro Godinho, expliquait qu'à tous les niveaux, son pays prévoit 30% de l'effectif qui doit monter chaque année. La politique angolaise consiste, selon lui, à faire en sorte qu'une joueuse participe au moins à un championnat d'Afrique de cadettes, un championnat d'Afrique des juniors et un championnat du Monde dans les deux catégories avant de monter en équipe senior. « Cela nous permet d'avoir une sélection senior solide et forte, de pouvoir surtout la maintenir », ajoutait-il.

La subvention de l'Etat est la clé de la réussite. À côté de la construction des infrastructures sportives de qualité dont le pays dispose, la fédération bénéficie chaque année d'une subvention de l'Etat d'un montant d'un million de dollars (environ cinq cents millions F CFA) chaque année pour six sélections nationales messieurs et dames qui sont présentes à toutes les compétitions de handball. Dans ces conditions, il est difficile de détrôner l'Angola.

James Golden Eloué



Les Diabes rouges dames de handball/Adiac

## RÉTROSPECTIVE

## Quelques personnalités congolaises qui se sont distinguées en 2018

Par leurs actions ou réalisations, certains Congolais ont porté haut les couleurs de leur drapeau national dans différents domaines en changeant positivement les destins de leurs semblables ou en les inspirant.

## Denis Mukwege : prix Nobel de la paix

Le gynécologue congolais a officiellement reçu le prestigieux prix, le 10 décembre à Oslo (Norvège), en présence de plusieurs personnalités. Il a été récompensé pour ses efforts visant à mettre fin à l'utilisation de la violence sexuelle comme arme de guerre et de conflit armé. Médecin directeur de l'hôpital général de référence de Panzi, dans la ville de Bukavu (est de la RDC), le Dr Denis Mukwege soigne les femmes victimes de viol et de violences sexuelles dans cet hôpital qu'il a créé en 1999. Entre 1999 et décembre 2015, son hôpital a pris en charge 48 842 survivantes de violences sexuelles et 37382 femmes avec des pathologies gynécologiques.

## Sandrine Ngalula Mubenga : ingénieure de l'année et inventrice révolutionnaire

La scientifique congolaise a reçu le prix de l'ingénieure, le 15 novembre 2018, à Toledo, aux Etats-Unis. Le prix lui a été décerné par l'Institut des ingénieurs électriciens et électroniciens, une association professionnelle qui regroupe près de quatre cent mille membres à travers le monde et dont le but est de promouvoir la technologie pour le bien-être de l'humanité. En 2018, la Pre Ngalula Mubenga a inventé la technologie mondiale et révolutionnaire « Bi-level equalizer », un



Les différentes personnalités citées

égaliseur de batteries à Lithium-Ion, utilisé pour les voitures électriques et hybrides, les réseaux électriques, les satellites et dans le domaine aérospatial. Bi-level equalizer permet d'équilibrer les cellules de batteries connectées en série et augmente la capacité de la batterie de plus de 30% ainsi que sa longévité.

## Noella Coursaris Musunka : Top Model et philanthrope

La fondatrice et présidente de la Fondation Malaïka a reçu un prix, le 1er décembre dernier, à Johannesburg, en Afrique du Sud, lors de la célébration du centenaire de Nelson Mandela. Ce prix lui a été décerné en reconnaissance du travail qu'elle accomplit avec sa fondation, notamment dans l'éducation des jeunes filles. Depuis onze ans, via sa fondation, Noella Coursaris Musunka oeuvre à l'amélioration des conditions de vie des jeunes filles, à travers des programmes éducatifs et de santé, dans la cité de Kalebuka, située dans la province du Katanga (sud-est).

## Jonathan Mboyo Esole : l'«Einstein» congolais

Professeur de mathématiques à la Northeastern University (Etats-Unis), le scientifique congolais a fait partie des seize lauréats du Next Einstein Forum qui se sont réunis, du 26 au 28 mars 2018 à Kigali, au Rwanda, à l'occasion d'une rencontre internationale où ils ont présenté leurs recherches de pointe. Jonathan Mboyo Esole a été professeur assistant à la prestigieuse université de Harvard.

## Laura Ilunga : la pilote qui inspire

Elle a fait partie de la liste 2018 des cinquante femmes les plus inspirantes en Afrique du Sud dans les domaines de la science, des technologies, de l'ingénierie et des mathématiques. La liste est établie par l'association hollandaise Inspiring fifty, créée en 2013 aux Pays-Bas. Ancienne pilote militaire au sein de la Force aérienne sud-africaine, Laura Ilunga est actuellement pilote d'hélicoptères pour la société internationale Starlite aviation. Après avoir été engagée dans des opérations en Afrique du Sud, en RDC et au Kosovo, elle est actuellement basée au Mali, où elle est aussi responsable de la sécurité de la base de Starlite aviation dans ce pays.

## Sur la liste Choiseul 2018

Par ailleurs, quatre Congolais figurent sur la liste Choiseul 100 Africa, l'étude annuelle réalisée par l'Institut Choiseul, publiée le 17 octobre, et qui classe deux cents jeunes dirigeants africains de 40 ans et moins appelés à jouer un rôle important dans le développement du continent dans un avenir proche.

Les quatre Congolais sont Patricia Nzolantima (35e), directrice générale EXP-CommunicArt ; Célestin Mukeba Muntuabu (37e), président directeur général d'Equity Bank Congo (ex-Procredit bank) ; Yannick Mbiya Ngandu (97e), directeur régional RDC de la Trust merchant bank et Eric Ntumba Bukasa (140e, deux étoiles), directeur en charge des entreprises, des particuliers et de la diaspora à Equity bank Congo .

## Sur la liste Forbes 2018

Dans le prestigieux classement « Forbes under 30 » de 2018, des trente jeunes entrepreneurs les plus prometteurs en Afrique, trois Congolais figurent parmi les sélectionnés : Gisèle Mudumbi Van Houcke, 27 ans, fondatrice et directrice générale de Zuri luxury hair, entreprise spécialisée dans la vente, la pose et les soins d'extensions capillaires ; Yannick Mulundu Nzonde, 30 ans, fondateur et CEO de Mulundu investments and holdings Pty Ltd, spécialisée dans le conseil aux entreprises, notamment des multinationales, avec un chiffre d'affaires de plus d'un million de dollars ; Eddy Kamuanga Ilunga, 27 ans, peintre.

## Fally Ipupa : Champion des Afrimma Awards

L'artiste congolais a remporté trois

prix lors de la quatrième édition des Afrimma Awards 2018 organisée, le 7 octobre, à Dallas aux Etats-Unis : meilleur artiste du continent, leadership Awards et meilleur artiste masculin d'Afrique centrale.

## Dieudo Hamadi : le cinéaste du réel

Le cinéaste congolais, habitué des prix, a remporté le trophée francophone du long métrage documentaire, grâce à son film «Maman colonel». Le prix lui a été remis lors de la sixième cérémonie des trophées francophones du cinéma organisée, le 8 décembre 2018, à Saint-Louis, au Sénégal.

## Véronique Tshanda Beya Mputu : la félicité

L'héroïne du film «Félicité», du réalisateur sénégalais Alain Gomis, a remporté le trophée francophone de l'interprétation féminine pendant la sixième cérémonie des trophées francophones du cinéma, organisée le 8 décembre 2018 à Saint-Louis, au Sénégal. Il s'agit de son premier rôle au cinéma.

## Gourmets d'or et d'argent

En outre, deux marques de café congolaises ont été lauréates des Gourmets d'or et d'argent. Le café Ntaga du Nord-Kivu et le café Lacus du Sud-Kivu, des produits de la Fondation d'appui intégral pour la promotion agricole qui ont respectivement remporté les prix lors de la quatrième édition du Concours international des cafés torrifiés à l'origine qui s'est déroulée à Paris, le 23 octobre, organisée par l'Agence pour la valorisation des produits agricoles. Les prix leur ont été offerts officiellement à Kinshasa, le 1er décembre, lors d'une soirée de gala.

Patrick Ndongidi

## RDC/ELECTION PRÉSIDENTIELLE

## L'accès internet coupé à l'heure de la remontée des résultats

L'accès internet a été coupé lundi par les autorités en République démocratique du Congo, pour éviter «un soulèvement populaire», au moment crucial de la centralisation des résultats, après l'élection présidentielle dimanche.

La suspension pour une durée indéterminée de l'accès internet a été annoncée lundi à l'AFP par un opérateur de téléphonie mobile et un fournisseur d'accès. Les envois de SMS sont également impossibles.

«Il y a des gens qui intoxiquaient la population avec de faux chiffres concernant les élections. Et cela préparait la population à un soulèvement populaire», a déclaré à l'AFP le conseiller diplomatique du président Kabila, Barnabe Kikaya bin Karubi.

«Le Conseil national de sécurité a décidé qu'il était impératif de couper internet pour permettre à la Commission électorale nationale indépendante (Céni) de terminer la compilation et l'encodage des résultats des élections», a-t-il ajouté, sans préciser la durée de la coupure.

Des internautes tentaient mardi leur chance dans quelques grands hôtels de

Kinshasa où internet était encore disponible.

D'autres se rendaient au «beach» (port fluvial) où des petits commerçants revendent à la sauvette des recharges de crédit d'opérateurs du Congo-Brazzaville voisin. Un forfait internet qui se vend 1000 francs CFA (1,5 euro) à Brazzaville se marchandait à 5 000 francs congolais (2,6 euros) de l'autre côté du fleuve, a constaté un journaliste.

Impossible également d'écouter Radio France internationale en fréquence FM depuis lundi soir. Ce mercredi, la radio française a également indiqué que sa correspondante à Kinshasa s'était vue retirer son accréditation par les autorités compétentes.

Les résultats provisoires «seront rendus publics au plus tard dimanche 6 janvier», a confirmé mardi la Céni. Enjeu: la succession du président Joseph Kabila, au pouvoir depuis 2001.

«Congolais, demeurons vigilants pour ne pas nous faire voler notre victoire», a déclaré mardi le Comité laïc de coordination (CLC), un collectif catholique à l'origine de trois marches début 2018 pour demander le départ du président Kabila.

«Le simple changement dans la continuité ne sera pas toléré», a poursuivi le CLC, allusion à une éventuelle proclamation de la victoire du candidat du pouvoir, l'ex-ministre de l'Intérieur, Emmanuel Ramazani Shadary. Ces coupures ont provoqué la première réaction diplomatique depuis les élections dimanche, pour lesquelles Kinshasa avait prié la communauté internationale de se tenir à l'écart.

«Nous demandons au gouvernement de ne pas bloquer les moyens de communication et notamment l'accès à internet ainsi que les médias», ont écrit, dans un communiqué conjoint, les représentants de plusieurs pays occidentaux à Kinshasa emmenés par l'Union européenne et les Etats-Unis.

«Je souhaite une bonne année et meilleurs vœux à mes amis congolais! Que 2019 vous apporte la paix, une transition démocratique et l'internet débloquent!», a ajouté le nouvel ambassadeur des Etats-Unis, Mike Hammer, dans un tweet en son nom propre. Le communiqué conjoint soutient «l'appel au calme» lancé par les observateurs électoraux congolais de la Conférence des évêques (Cenco) et de l'ONG Symocel.

D'après AFP

## BUKAVU

## Visite éclair de Ben Affleck au Dr Mukwege

L'acteur, réalisateur, scénariste et producteur de cinéma américain s'est rendu chez le nouveau Prix Nobel de la paix, le 29 décembre 2018, à son hôpital de Panzi.

Le 1er janvier, Ben Affleck a publié sur sa page Facebook : « Nous avons adoré faire partie de l'équipe - Eastern Congo Initiative Eci - et de nos partenaires, dont le lauréat du prix Nobel (Dr Denis Mukwege) dans l'est du Congo. Des héros tout autour ! Le voyage de cette semaine me rappelle qu'en dépit de ses défis, le Congo abrite quelques-unes des personnes les plus impressionnantes du monde et des lieux majestueux. Pour cette nouvelle année, je souhaite la poursuite de la croissance, moins de violence et une transition pacifique du pouvoir pour nos amis de la RDC ». L'acteur américain a déclaré être venu encourager le gynécologue congolais et médecin directeur de l'hôpital de Panzi pour le travail qu'il réalise depuis plusieurs années en faveur des femmes et des filles victimes de viol et de violences sexuelles. Pour sa part, Denis

Mukwege a fait savoir que l'obtention du prix Nobel de la paix était le fruit des efforts de toutes les personnes qui ont compris la nécessité de soutenir les femmes congolaises dont Ben Affleck. En outre, le médecin congolais a reconnu l'apport de Ben Affleck dans l'appui des femmes congolaises cultivatrices de café dont le rendement a aujourd'hui atteint un plus haut niveau. «Aujourd'hui, le café de notre pays est reconnu mondialement comme le meilleur, ça permet au monde de parler du Congo grâce au projet initié par Ben Affleck, je suis fier de l'avoir ici à Panzi. En cette période où l'ambassade des Etats-Unis a demandé aux Américains de quitter la RDC avant le 30 décembre, lui il est encore chez nous car, il nous aime et nous supporte », a déclaré le Dr Denis Mukwege au micro de Mama radio. Pour rappel, la dernière visite de la star de Hollywood à l'hôpital de Panzi date de dix ans. Ben Affleck a fondé l'Initiative de l'est du Congo, une initiative de plaidoyer et d'octroi de subventions entièrement axée sur la collaboration avec et pour le peuple de l'est de la RDC.

P.Nd.

## HUMEUR

## Ne parlons pas de ce que l'on ne maîtrise pas !

Mentir, hier, suscitait de la honte au même titre que voler. Mais, aujourd'hui, mentir devient une profession pour certains malintentionnés, en dépit de la confusion, de la médisance, du mépris, de la diabolisation, du rejet voire même de soulèvements sociaux que leur acte crée.

Les menteurs sont partout. Aux oreilles largement ouvertes, ils se servent des antipodes de vérités dans le but de jeter de la confusion sur le fonctionnement normal de certaines structures, suscitant parfois de la médisance sur certains responsables politico-administratifs et socio-culturels.

Or, quand on parle des choses que l'on ne maîtrise pas, c'est la voie ouverte aux mensonges, aux calomnies, aux fausses accusations, aux diffamations, aux rumeurs et aux colportages. Même les Églises, surtout celles dites de réveil, ne sont pas exemptes de ces contre-vérités où des versets et psaumes non maîtrisés sont avancés. Même dans certains couples, les mensonges ont déjà pris le dessus.

Et pourtant, si l'homme n'a qu'une seule bouche et deux oreilles, c'est justement pour écouter beaucoup et dire l'essentiel en peu de mots. En d'autres termes, la langue n'est un bienfait que lorsqu'elle est utilisée pour des choses justes. En revanche, si c'est dans un mauvais but, elle sera source de malheur et de regret. « Mieux vaut perdre un bon mot que de voir un ami s'éloigner de vous à cause de la légèreté de votre langue ». Non, les faits non maîtrisés que l'on rapporte à chaque instant et dans n'importe quelle place ne passent toujours pas inaperçus chez ceux qui vous écoutent.

De la même façon que nous devons être très regardants pour ne pas prendre pour argent comptant ce qui s'écrit dans des réseaux sociaux, nous devons aussi être attentifs aux dires de certains citoyens qui sont à la recherche du sensationnel. Attention, parler trop de ce que l'on ne maîtrise pas a plus d'ennuis que d'avantages !

Faustin Akono

## SALON ENTREPRISE ET EMPLOI DU CONGO

## La onzième édition a connu une forte mobilisation

Organisée par l'Association initiative d'aide au développement (AIDD) que préside Rachelle Guylaine Ghislaine Mbany-Ondzé, en partenariat avec la mairie de Pointe-Noire, l'activité a réuni plusieurs participants, le 28 décembre, au centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard sur le thème « Le job dating ».



La photo de famille à l'ouverture du salon / Adiac

L'ouverture officielle de l'événement a été patronnée par le conseiller socio-culturel du maire de Pointe-Noire, Philippe Erudit M'boumba Madiela, au nom du député maire. Il a souligné que la thématique retenue par la onzième édition du Salon entreprise et emploi du Congo, à savoir « Le job dating », rejoignait parfaitement les initiatives les plus hardies jusque-là prises aux niveaux local, national et mondial car la problématique de l'emploi des jeunes cristallise les débats, permet d'identifier les enjeux et donc les pistes pour sortir des sentiers battus de la précarité de cette couche très sensible mais aussi la plus nombreuse de la population. « Le Salon entreprise et emploi du Congo, en sa onzième édition, a la particularité de donner aux jeunes de la ville de Pointe-Noire l'opportunité de changer en un rien de temps leur statut social. C'est donc un vrai challenge à relever coûte que coûte. Le job dating, par sa praticité, vient révolutionner et simplifier le long et classique processus ô combien

stressant du recrutement, au regard de certains paramètres souvent subjectifs », a signifié Philippe Erudit M'boumba Madiela. Pour sa part, Rachelle Guylaine Ghislaine Mbany-Ondzé a expliqué que ce salon représente un travail noble qui, loin d'être sans suite, porte déjà ses fruits à travers l'appui à l'orientation professionnelle, aux stages, à l'emploi de plusieurs jeunes. « Trois pôles constituent l'épicentre de ce salon, notamment le pôle atelier emploi sur les techniques de recherche d'emploi par la rédaction de la lettre de motivation, le pôle atelier CV, le pôle atelier orientation, formation et création d'entreprise », a-t-elle indiqué. Notons qu'en plus des ateliers sur la lettre de motivation, la création d'entreprise, l'entretien d'embauche, animés par différents orateurs, les participants ont également eu des échanges directs avec les représentants et les responsables des ressources humaines de quelques sociétés évoluant dans la ville.

Séverin Ibara

# IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO



+242 06 951 0773

+242 05 629 1317



imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo



## VIE SYNDICALE

## Augustine Taty N'tsitou appelle à poser les jalons de la future action de son organisation

Le 27 décembre, à l'Hôtel de ville de Brazzaville, la présidente du Comité interprofessionnel des femmes syndicalistes des municipalités et des administrations publiques (Cifsmap) a exprimé, au cours d'une assemblée générale, le besoin de définir ensemble les axes de leur parcours.



Photo de famille (Adiac)

Dans son discours d'ouverture, la secrétaire générale de la mairie de Brazzaville, Nkoy Ntsan, a apporté quelques précisions : « Nous sommes ici, pas seulement pour l'intérêt des femmes mais, pour les intérêts des travailleurs quels qu'ils soient. Vous êtes des femmes organisées, cependant, vous ne pourrez jamais accepter que quelques injustices se fassent ou se déroulent devant vous, si les victimes sont hommes ou femmes. Donc, vous êtes ici pour la défense de tous les travailleurs, c'est ça la parité que nous réclamons ».

Intervenant ensuite, la présidente du Cifsmap, Augustine Taty N'titou, a rendu compte du chemin parcouru pour que la ligue syndicale obtienne une reconnaissance internationale. « J'imagine votre joie et votre fierté d'apprendre que notre pays vient d'intégrer l'International des services publics (ISP), depuis le 15 novembre 2018 par le Conseil exécutif de l'ISP à Genève

**« Nous sommes ici, pas seulement pour l'intérêt des femmes mais, pour les intérêts des travailleurs quels qu'ils soient. Vous êtes des femmes organisées, cependant, vous ne pourrez jamais accepter que quelques injustices se fassent ou se déroulent devant vous, si les victimes sont hommes ou femmes. Donc, vous êtes ici pour la défense de tous les travailleurs, c'est ça la parité que nous réclamons »**

(Suisse). Ce qui vous donne un outil supplémentaire sur lequel vous pouvez compter pour faire entendre la voix du Congo au-delà de nos frontières. Pour dire vrai, le combat n'a pas été aisé », a-t-elle déclaré.

Enfin, au nom de toutes ses camarades de la ligue syndicale, Charly Obess a remercié la présidente pour s'être battue pour la cause nationale et celle de faire accepter le Cifsmap dans l'arène internationale. « Vous avez fait votre devoir, pour le reste, vous pouvez compter sur nous, notre action sera fondée sur les concepts suivants : volonté, dynamisme et patriotisme », a-t-elle poursuivi. L'ouverture de cette assemblée générale a donné également lieu à l'affectation du bâtiment qui abrite le siège du Cifsmap basé dans l'enceinte de la mairie.

Guillaume Ondzé

## CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE BRAZZAVILLE

## Renforcer la gestion et améliorer le fonctionnement

Le plus grand établissement sanitaire du Congo a signé, en août 2018, un accord de partenariat avec l'Unité de santé internationale de l'université de Montréal en vue d'augmenter ses performances.

L'accord, d'une durée de trois ans (2018-2021), requiert pour sa mise en œuvre 3,5 milliards de FCFA, afin d'apporter des solutions durables aux multiples faiblesses et insuffisances qui minent la bonne marche du Centre hospitalier universitaire (CHU) de Brazzaville.

Selon la ministre de la Santé et de la population, Jacqueline Lydia Mikolo, le projet d'appui à la gestion du CHU serait en étude depuis août 2017, à la suite des missions d'audit et d'analyse institutionnelles. Celles-ci ont fait le diagnostic des dysfonctionnements de cet établissement qui ne répond plus aux standards des hôpitaux de ce rang.

Au nombre des mesures annoncées, une gestion plus efficace des différents services ; l'organisation des différentes

sessions de renforcement des capacités du personnel en vue d'une meilleure prise en charge des malades.

Par ailleurs, depuis début 2018, la direction du CHU a signé de nombreux accords avec plusieurs partenaires publics et privés pour aider au mieux cet établissement dans la fourniture d'une assistance technique à long terme, à travers des experts dans les domaines du management hospitalier, du génie biomédical et de la logistique.

## Quelques efforts pour l'offre et la qualité des soins

Au cours de la même année, plusieurs infirmiers ont été formés aux notions de l'hypertension artérielle. Le CHU et le Groupe Solmed-Ams ont organisé une campagne chirurgicale en ophtalmologie. Une convention de partenariat a été signée avec ce groupe marocain qui porte sur la formation, l'aide à l'amélioration de la prise en charge des patients, notamment en matière de chirurgie cardiovasculaire et d'évacuations sani-

taires des malades du Congo à cet hôpital. Une campagne de dépistage du cancer du col utérin avait été également ouverte à cette occasion.

## Des inquiétudes demeurent

Concernant les soupçons de détournement des deniers publics au CHU, selon le rapport de la Commission nationale de lutte contre la corruption et la fraude, la subvention de l'Etat n'a pas été dépensée d'une manière équitable. Sur 4,8 milliards FCFA déboursés, la part réservée à l'achat des médicaments représente à peine 0,4%, soit la somme de dix-neuf millions quarante-quatre mille FCFA. Ce rapport a également noté que les gestionnaires du CHU n'observent pas les règles de l'orthodoxie financière.

C'est ainsi qu'un accord a été paraphé également entre le ministère des Finances et la Banque postale du Congo, attribuant à celle-ci la mission d'assurer les opérations de collecte des recettes au niveau du CHU.

G.O.

## ŒUVRES SOCIALES

## La Dynamique Vumbuka vient en aide à l'hôpital de base de Bacongo

L'organisation que préside le conseiller municipal Donald Fylla a fait don de produits de première nécessité à la structure hospitalière, dans le cadre de la célébration des festivités du Nouvel An.

Le don réceptionné par la directrice de l'hôpital, Carmela Miabanzila Matoko, est essentiellement constitué de quatre mille litres de carburant, produits pharmaceu-

tiques, vivres non périssables et de jouets. « Nous avons bien voulu apporter un peu de soleil aux enfants. Nous avons fait acte utile et, comme de coutume, nous le faisons chaque année. Outre les enfants, nous avons eu une pensée pour les malades », a indiqué Donald Fylla.

Le geste de la Dynamique Vumbuka s'inscrit également dans la continuation de ses actions huma-

nitaires. Dans une conjoncture financière difficile pour le Congo, le gestionnaire de cette organisation non gouvernementale et la direction de cette institution sanitaire comptent définir un planning d'actions à mener en faveur de cet hôpital de base de Bacongo, deuxième arrondissement de Brazzaville.

« L'administration hospitalière a reçu ce qui lui est confortable. Le carburant obtenu nous permettra de réduire nos dépenses. Nos malades qui sont incapables d'acheter la première ordonnance sont satisfaits car, il y a là un don de médicaments d'urgence », a reconnu Carmela Miabanzila Matoko. Signalons que dans cette circonscription électorale, cette dynamique a déjà placé aux endroits stratégiques des écrans géants avec des kits Canal+ pour recréer l'ambiance juvénile au sein de la population et construit un forage pour assurer de l'eau potable aux habitants des quartiers environnants.

G.n.



Donald Fylla distribuant le don (Adiac)

## AVIS DE RECRUTEMENT

Vous êtes âgés de 22 ans et plus,

Vous êtes passionné du cheveu AFRO

Vous êtes une personne, disponible, motivée, pro-active, responsable, organisée et surtout très autonome dans le travail.

Vous avez une bonne connaissance des réseaux sociaux (Instagram, LinkedIn, Facebook, whatsapp) et une bonne expression du français et langues nationales (l'anglais un avantage).

Si vous remplissez ces conditions, merci de nous faire parvenir votre CV à l'adresse suivante: wanoungini@gmail.com

CINÉMA

Pascal Nzonzi en bonne place sur l'affiche du film « Qu'est-ce qu'on a encore fait au Bon Dieu ? »

Pour le retour des familles Verneuil et Koffi au grand complet sur la toile, le Congolais, pour lequel était apparue la polémique sur l'affiche des «Visiteurs 3», figure sur l'affiche et son nom y est bien mentionné.

Souvenez-vous, en avril 2016, de la polémique qui avait entouré l'affiche des «Visiteurs 3», où apparaissait l'acteur congolais, Pascal Nzonzi, sans que son nom n'y soit inscrit. Les voix s'élevaient pour dénoncer, pour les uns, « un manque de considération » de la part de Gaumont, distributeur du film, et, pour les autres, un acte raciste le privant d'être cité aux côtés des Christian Clavier, Jean Reno, Marie-Anne Chazel et autres Alex Lutz, Frank Dubosc et Karin Viard.

À l'époque, pour sa défense, Gaumont avait invoqué des raisons « contractuelles », estimant que « la présence sur l'affiche est négociée entre les acteurs et la production » et se défendait d'avoir



Les acteurs de «Qu'est-ce qu'on a encore fait au Bon Dieu ?» de Philippe de Chauveron

produit, peu de temps avant, le film «Chocolat» avec l'acteur noir Omar Sy en tête d'affiche.

On retrouve donc Claude et Marie Verneuil, toujours interprétés par Christian Clavier et Chantal Lauby. Ces derniers vont devoir faire face à une nouvelle crise familiale. Leurs quatre gendres, Rachid, David, Chao et Charles sont décidés à quitter la France avec femmes et enfants pour tenter leur chance à l'étranger. Medi Sadoun, Ary Abittan, Frédéric Chau et Noom Diawara prêtent à nouveau leurs traits à ces personnages. Totalement incapables d'imaginer leur famille loin d'eux, Claude et Marie sont évidemment prêts à tout pour les retenir. De leur côté, les Koffi débarquent en France pour le mariage de leur fille. Eux non plus ne sont pas au bout de leurs surprises !

L'artiste comédien Pascal Nzonzi reprend son rôle du patriarche André Koffi, accompagné de Salimata Kamata qui interprète sa femme Madeleine. Une petite nouvelle va venir bouleverser tout ce petit monde... : il s'agit de l'humoriste Claudia Tagbo. Elle se glisse dans le costume de Nicole, future épouse de la fille des Koffi, Viviane (Tatiana Rojo). Quant aux rôles des filles Verneuil, ils sont toujours interprétés par Elodie Fontan, Emilie Caen, Frédérique Bel et Julia Piaton. La comédie va-t-elle dépasser le succès du précédent opus ? Réponse le 30 janvier 2019 au cinéma !

Marie Alfred Ngoma

MUSIQUE

La Fanfare territoriale junior de l'Armée du salut donne un concert de Noël

Le groupe s'est produit dans la salle de conférence de l'Hôtel de la préfecture, à Brazzaville, dans le cadre du calendrier annuel du programme de l'Église.



La Fanfare territoriale junior

C'est sur le thème « Voici Noël » que la Fanfare territoriale junior a célébré la fête de la Nativité du Messie. Quelques groupes ont été invités, à l'instar de la chorale des Porteurs de flambeau territorial (PF), la brigade territoriale des tambourinaires juniors, les tambourinaires juniors (TJ) du Poste de Sangolo et les Booths de Brazzaville. Il y a eu également deux invités spéciaux, Gérald Bantsimba (trompettiste) et Gisda Batola (chanteuse).

Le concert s'est déroulé en deux tableaux. Le premier a porté sur l'exécution de l'hymne national et chant du fondateur, puis s'en sont

les postes d'évangélisation de Brazzaville); la FTJ avec Ruben Madzou Solo Cornet; Solo Cornet Just where I am avec le brio du soliste Samuel Mbanzoulou; la FTJ avec Gerald Batsimba solo et Solo du chef de la FTJ.

Le second tableau a débuté avec un petit changement, notamment par la FTJ avec les Booth ; la FTJ solo cornet Trompette Tu soliste Ector Mboumba ; la FTJ avec T.T. juniors ; la FTJ chant populaire Bucherons, Brazzaville : Massiya avec Gisda Batola qui a également interprété «Africa liberté» de Franklin Boukaka, vivement applaudi, avant d'interpréter «Braz-

madame, les commissaires Onal et Edmane Castor commandeur territorial de l'Armée du salut avec les membres de son cabinet, notamment les colonels Brigitte et Eugène Bamanabio (secrétaire en chef), Loubacky, Sonda, Kombo..., l'ancien ministre Levy Makani, le commandant du Régiment d'apparat et d'honneur le colonel Elenga Ngolo ... C'est par le mot de remerciement délivré par le chef du territoire suivi de la prière finale et bénédiction que le concert placé sous la direction du major Louis-Marie Nzolani, le capitaine Thomas Mbouambani Stoja et l'exhortation biblique du capitaine Joall-Fort Kouloussissana Stoj (officier exécutif de la FTJ) a pris fin. Notons que la Fanfare territoriale junior est dirigée par le maestro Armonie Serault Masmamba. Il a livré ses impressions à l'issue du concert. « Je suis très content parce que ça été une réussite totale. La fête de Noël est l'une des grandes fêtes pour les chrétiens et surtout pour les enfants », a-t-il dit. Le prochain rendez-vous est fixé pour l'année prochaine.

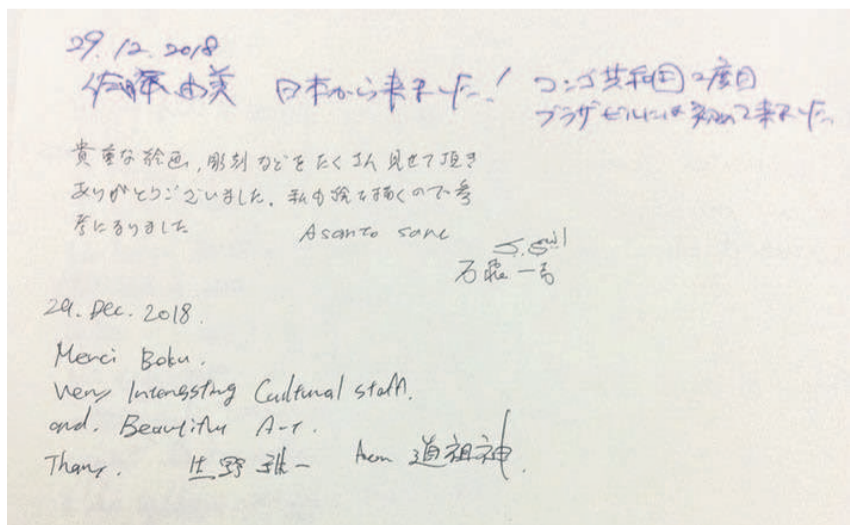
Bruno Okokana

« Je suis très content parce que ça été une réussite totale. La fête de Noël est l'une des grandes fêtes pour les chrétiens et surtout pour les enfants »

suivis «Ouverture William Tell»; «Mary's boy»; «Quatre cantiques de Noël» par la fanfare territoriale de la jeunesse (FTJ); la FTJ avec les TJ de Sangolo; la FTJ et les PF territorial deux chants (des jeunes qui viennent de tous

zaville» du feu général Nzambi Makoumba Nzambi ; «Quatre chants de Noël «par la FTJ avant l'atterrissage. Plusieurs personnalités de l'Église et civiles ont assisté à ce concert. Il s'agit, entre autres, du chef de territoire et

ARRÊT SUR IMAGE



Un groupe de culturels japonais de passage touristique au Congo Brazzaville a visité le Musée Galerie du Bassin du Congo le samedi 29 décembre 2018. Il était composé de muséologues, artistes et animateurs culturels.

# La Fédération des MUCODEC vous présente ses vœux les meilleurs !

**35** ANS

**2019**

**BONNE ET HEUREUSE ANNÉE**



Encore plus proche de vous !

## ZONE DE LIBRE-ECHANGE CONTINENTALE AFRICAINE (ZLECAF)

La République du Congo en route vers la ratification de l'Accord portant création de la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine ZLECAF

Lors de leurs sessions budgétaires respectives, au mois de décembre 2018, les deux chambres du Parlement ont approuvé la ratification, par la République du Congo, de l'Accord portant création de la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAF). Signé le 21 mars 2018, lors du sommet extraordinaire de l'Union Africaine (UA) à Kigali, au Rwanda, par les Chefs d'Etat et de Gouvernement parmi lesquels le Président de la République du Congo, Son Excellence Denis Sassou-N'Guesso, cet Accord entrera en vigueur après le dépôt de vingt-deux (22) instruments de ratification. Le Congo deviendra le 11ème Etat à l'avoir ratifié, après le Ghana, le Kenya, le Niger, le Tchad, la Guinée-Conakry, l'Afrique du Sud, l'Ouganda, la Côte d'Ivoire, le Rwanda et le Swaziland (Eswatini).

Le Parlement congolais vient d'autoriser la ratification de l'Accord qui fera de l'Afrique un marché unique, avec tout ce que cela comporte comme avantages pour les économies des pays africains, à l'instar de l'Union Européenne. Cet accord va totalement bouleverser la vie des gens en Afrique. A partir de cet

Accord, l'Afrique parlera d'une seule voix, de continent à continent avec des partenaires comme l'Union Européenne.

Comme il avait promis, le Président de la République, Denis Sassou-N'Guesso, qui avait pris part au sommet extraordinaire de Kigali, a tenu parole en faisant que son pays, la République du Congo soit parmi les 22 à ratifier l'Accord de la ZLECAF. De ce point de vue, l'objectif est atteint. A travers cet engagement, nos Chefs d'Etat ont mis en place le «marché commun africain» à l'instar du marché commun européen (UE) et de l'ALENA (Canada, Etats-Unis, Mexique).

Le Ministre d'Etat Alphonse Claude N'Silou, Ministre du commerce, des approvisionnements et de la consommation, a travaillé à la promotion de cet Accord dans le pays et pour faire avancer le processus de sa ratification. Lors d'un face à face avec les médias, les opérateurs économiques et les représentant de la société civile, en avril 2018, il avait fait savoir que «l'Accord de Kigali s'articule autour de trois textes d'application: le protocole sur le commerce des marchandises, le protocole sur le commerce des services et le protocole sur les règles et procédures relatives au règlement des différends».

«L'objectif de la ZLECAF est de favoriser le développement du commerce intra-africain par l'élimination des droits de douane et autres barrières et obstacles à la circulation des biens et services entre pays africains». Car, les droits de douane font obstacles à la circulation des biens et services.

En Afrique en effet, les échanges ne représentent que 16%, tandis qu'en Europe, ils s'élèvent à 70% et en Asie à un peu plus de 50%. D'où l'intérêt d'une zone de libre-échange africaine qui dopera également la création d'emplois et d'opportunités dans tous les pays africains dont le Congo.

La Zone de Libre-échange Continentale Africaine s'étendra sur un marché de 1,2 milliard de personnes, représentant un Produit Intérieur Brut (PIB) de deux mil cinq cents (2500) milliards de dollars dans l'ensemble des cinquante-cinq (55) Etats de l'Union Africaine.

Elle sera la plus grande zone de libre-échange du monde depuis la création de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC).

L'intégration du continent en une zone de libre-échange ouvre de grandes opportunités de développement aux entreprises et aux consommateurs africains et permettra de

contribuer à la croissance économique dans la région la moins avancée du monde.

La ZLECAF va assurément transformer les économies des pays signataires et leur apportera une prospérité certaine. Elle permettra aux consommateurs d'accéder aux biens et services aux prix les plus bas.

En signant l'Accord de la ZLECAF, les dirigeants africains ont franchi une étape importante pour le développement du continent, signalant que les idéaux véhiculés par le Traité d'Abuja sur la communauté économique africaine sont en passe de se réaliser. La ZLECAF a le potentiel de générer toute variété de bénéfices à travers la création commerciale, la transformation structurelle, l'emploi productif et la réduction de la pauvreté.

Notre pays doit éviter de demeurer un simple réceptacle. Il devra pour ce faire, mettre à profit le délai qui a été accordé aux Etats pour la mise en œuvre de la ZLECAF, afin de se doter d'infrastructures qui lui permettront de produire et bénéficier pleinement de ce grand marché africain. La Zone de Libre-Echange Continentale Africaine est l'un des grands projets de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine.

### CHANGEMENT DE NOM

Mlle Bandza Dibantsa Diane, demeurant 11 rue Oyem, quartier aéroport, Pointe-Noire.

Née le 4 juin 1980 à Pointe-Noire dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de supprimer le nom Dibantsa et d'ajouter le prénom Donna.

Elle s'appellera désormais Bandza Diane Donna.

Quiconque s'opposerait à ce changement pour une raison quelconque est prié de se prononcer dans un délai de deux mois.

Fait à Pointe-Noire, le 26 décembre 2018.

Je m'appelle Mbemba Milan Galvany Sean Djonyvan. Je désire être appelé désormais : Milano Da-Mbenze Sean Cruz.

Un délai de trois mois est accordé à tous ceux qui sont contre cette initiative pour faire opposition.

### PROGRAMME DES OBSÈQUES

Irin Maouakany, agent des Dépêches de Brazzaville, et la famille Mouviba ont la profonde douleur d'annoncer aux parents de la famille Mouviba, amis et connaissances, le décès de leur grande-mère, mère et tante, la veuve Boukono née Bakouma Antoinette, survenue le samedi 22 décembre 2018 à Brazzaville à l'âge de 89 ans. La veillée mortuaire se tient aux N°43 de la rue kongo Ouenzé.

Vendredi 4 janvier 2019 :

9h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville

10h00 : recueillement au domicile familial

11h30 : messe de requiem en l'église protestante de Moukondo

14h00 : départ pour le cimetière de Loukanga N°2

16h00 : fin de la cérémonie.



COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE

UNION ÉCONOMIQUE DE L'AFRIQUE CENTRALE

AGENCE DE SUPERVISION DE LA SÉCURITÉ AÉRIENNE EN AFRIQUE CENTRALE  
ASSA-AC

*Le Directeur Général*

N° 0403 / 18 / ASSA-AC / DG /

### AVIS D'APPEL À CANDIDATURE

Le Directeur Général de l'Agence de Supervision de la Sécurité Aérienne en Afrique Centrale (ASSA-AC), institution spécialisée de la CEMAC dont le siège est à Ndjamena, lance un avis d'appel à candidature pour le recrutement d'un :

- Contrôleur Financier ;
- Assistant de Direction

#### IV - DOSSIER DE CANDIDATURE :

Peuvent faire acte de candidature les ressortissants de l'un des Etats membres de la CEMAC, âgé de cinquante (50) ans au plus au 31 janvier 2019, jouissant de leur droit civique et étant de bonne moralité.

Les candidats doivent fournir les pièces ci-après :

- une demande manuscrite adressée au Directeur Général;
- un curriculum vitae modèle exclusif à prendre sur le site de la CEMAC;
- les copies certifiées des diplômes ou autres attestations;
- un extrait d'acte de naissance ou du jugement supplétif;
- un certificat de nationalité ;
- un casier judiciaire datant de moins de trois mois;

Les dossiers de candidatures doivent parvenir par courrier électronique format pdf à l'adresse suivante: [assa\\_ac@yahoo.com](mailto:assa_ac@yahoo.com) avec copie à [kiapofrancois0@gmail.com](mailto:kiapofrancois0@gmail.com) au plus tard 15 janvier 2019.

Les éventuels candidats peuvent avoir plus d'information sur le site de la Commission de la CEMAC ci-après : [www.cemac.int](http://www.cemac.int) voir menu « CARRIERE ».



*François Alexandre KIAPO.*  
**François Alexandre KIAPO.**

Vision CEMAC 2025 : «Faire de la CEMAC en 2025 un espace économique intégré et émergent, où règnent la sécurité, la solidarité et la bonne gouvernance, au service du développement humain ».

# Devoir de mémoire

L'un des événements culturels ayant marqué l'année 2018 a été le Colloque scientifique international sur le royaume Kongo, tenu les 2 et 3 octobre.

Organisé par le mémorial Pierre-Savorgnan-de Brazza en collaboration avec les chercheurs de la faculté des lettres et des sciences humaines de l'Université Marien-Ngouabi, avec l'appui de l'Unesco, sur le thème « Vie et existence dans le royaume Kongo », le colloque a permis de mener une réflexion globale et pertinente sur un sujet de grand intérêt : celui du vivre ensemble.

Plusieurs thématiques allant de l'histoire à la littérature en passant par l'anthropologie, la philosophie, l'économie, ..., ont été au centre de ce rendez-vous de la communauté scientifique, placée sous les auspices du Premier ministre congolais, Clément Mouamba, avec la participation des ministres de la Culture des pays de ce vaste royaume fractionné en quatre territoires : Angola, Congo-Brazzaville, Congo-Kinshasa, Gabon.

## « Congo 1905- Le Rapport Brazza » fait renaître de ses cendres l'histoire commune du Congo et de la France

«Le Rapport Brazza», présenté au cours d'une confé-



Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, avec les auteurs du «Rapport Brazza», Bertrand Cochery et Bérinda Ayessa

rence-débat animée par la Pre Cathérine Coquery-Vidrovitch ainsi que des bédéistes français Vincent Bailly et Tristan Thil, le 6 décembre au mémorial Pierre-Savorgnan-de Brazza, est un ouvrage de plus de trois cents pages en bande dessinée. L'essentiel de son contenu il-

lustré est un compte rendu de mission qui a séjourné dans les décombres de l'oubli. Dix-neuf pièces revitalisant une page importante de l'histoire franco congolaise exposées au hall et au rez-de-chaussée du mémorial Pierre-Savorgnan-de Brazza. Au cœur du récit, l'explorateur Pierre

Savorgnan de Brazza, réduit au silence à l'époque coloniale.

Les auteurs de cet ouvrage ont remis un exemplaire au chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso. L'historienne Cathérine Coquery-Vidrovitch a expliqué au président de la République

comment, jeune chercheuse en histoire, elle était parvenue en 1996 à mettre la main sur ce rapport longtemps gardé secret, puis en faire sa thèse de doctorat, après avoir pris soin de l'authentifier. C'est en 2014 qu'il a été publié.

**Bruno Okokana**

## RÉFLEXION

# Et 2019 sera ...

**B**ien malin est celui qui, au seuil de cette nouvelle année, peut dire avec certitude ce qu'elle réservera à l'espèce humaine. Mais c'est pourtant à cet exercice pour le moins difficile qu'il importe, au plus haut point, de procéder dans le moment très particulier que nous vivons si l'on veut anticiper les effets négatifs ou positifs des événements à venir. D'où cette réflexion qui ne prétend évidemment pas prédire le futur, mais qui vise simplement à en dessiner les grandes lignes tout en sachant que la nature humaine étant imprévisible, ces mêmes lignes peuvent bouger dans un sens différent.

1-La bataille contre le dérèglement climatique et la dégradation de l'environnement qui en résulte s'imposera vraisemblablement en 2019 comme l'enjeu majeur des décennies à venir. Ceci parce que les catastrophes naturelles générées directement ou indirectement par la suractivité humaine se multiplieront tout au long de l'année, provoquant une mobilisation de l'opinion publique mondiale qui, elle-même, ouvrira les yeux des Grands de ce monde qui en

nient aujourd'hui l'impact ou qui se répandent en nobles discours sans vraiment se mobiliser. L'année qui débute pourrait bien être dans ce domaine une année charnière.

2-Les tensions entre les nations dominantes de la communauté mondiale ne feront très probablement que s'aggraver tout au long de l'année. Ceci parce que la montée en puissance de la Chine, de la Russie et de l'Inde sur la scène internationale remet en question l'équation stratégique née des deux guerres mondiales du siècle précédent. Dirigée peu ou prou jusqu'à présent par les puissances occidentales, la gouvernance internationale va se trouver remise en question par le repli au moins temporaire de l'Amérique de Donald Trump et par l'affaiblissement continu de l'Union européenne dont témoignent le Brexit comme la montée du populisme dans les pays de l'Est.

3-Le rééquilibrage stratégique qui se dessine ainsi à l'échelle planétaire provoquera inévitablement un changement des rapports de force au sein même des institutions internationales - l'Organisa-

tion des Nations unies, le Fonds monétaire international, la Banque mondiale pour ce citer que les plus influentes -, changement qui se traduira lui-même par de fortes tensions entre les continents. S'il n'est pas certain que celles-ci feront exploser les institutions sur lesquelles repose la paix du monde, il est très probable, en revanche, qu'elles provoqueront des ruptures qui elles-mêmes affaibliront durablement ces puissantes machines.

4-La compétition qui s'aggravera entre les grandes puissances sur le plan diplomatique aura des effets économiques et financiers dont il est impossible aujourd'hui de prédire les conséquences. Elle peut, bien sûr, générer une crise de grande ampleur dont sortirait un effondrement économique semblable à celui des années trente du siècle précédent en Europe, mais aussi et surtout provoquer un changement radical des rapports de force entre les grandes puissances économiques, donc une réorganisation de l'économie mondiale dont nous n'avons pas idée même si certains indices permettent d'en évaluer dès à présent l'impact inévitable.

5-Dans ce contexte très différent de celui dans lequel nous avons vécu ces soixante-dix dernières années, il est probable sinon certain que les continents en émergence, tout particulièrement l'Afrique et l'Amérique latine, prendront une conscience plus claire de l'importance stratégique qui devient la leur dans ce nouveau cadre planétaire. Probable aussi que les « Grands » feront une cour plus assidue aux très nombreux pays qui composent ces deux entités géographiques. Et, de ce fait, l'émergence du Tiers-monde devrait s'accélérer fortement dans les mois à venir avec, en toile de fond, une compétition et donc des tensions entre les « Grands » qui ne cesseront de s'aggraver.

Encore une fois, rien de ce qui précède n'est certain mais, tout laisse penser aujourd'hui que les événements à venir dans les douze prochains mois confirmeront ce pronostic dans ses grandes lignes. Mieux vaut donc avoir présente à l'esprit l'idée qu'un changement fondamental est bien en préparation dans les relations internationales.

**Jean-Paul Pigasse**